

Les relations du FESPACO avec ses publics burkinabè : contribution aux activités du programme général du festival par le cinéma d'animation

Présenté par

Tikilawè Florence ASSIDOU

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité Gestion des Industries culturelles

Le 28 Février 2019

Devant le jury composé de :

Dr. Jean-François Faü Président

Directeur du Département Culture de l'Université
Senghor

Pr. Abdoulaye Camara Examineur

Professeur à l'Université Cheick Anta Diop, Sénégal

Dr. Hicham Mourad Examineur

Coordinateur du Master de relations internationales,
université française d'Egypte

Remerciements

Nos remerciements vont à l'endroit de tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce travail.

Nous adressons nos sincères remerciements à

Monsieur Thierry VERDEL, Recteur de l'Université Senghor, pour sa contribution à la réussite de notre formation, ainsi qu'à tout le personnel de l'université Senghor.

Monsieur Jean-François FAÛ, Directeur du département Culture de l'Université Senghor et Madame Rania EL GUINDY, Assistante du département Culture pour leur conseils et patience

Monsieur Francisco D'ALMEIDA, notre Directeur de mémoire, Co-Directeur de Culture et Développement pour sa disponibilité, sa patience et ses conseils qui nous ont guidés dans nos recherches et la rédaction.

Monsieur Ardiouma SOMA, Directeur Général du FESPACO et tout le personnel de l'institution

Monsieur Alphonse TOUGOUMA, Directeur Général du Fonds de Développement Culturel et Touristique pour ses conseils et tout le personnel du FDCT

Madame Makaiza DAO, Directrice de l'analyse suivi-évaluation du Fonds de Développement Culturel Touristique pour toute sa gentillesse et ses conseils

Monsieur Zaccaria GNEGNE, exploitant de salle de cinéma Wemtenga, pour ses sages conseils et sa disponibilité

Toute ma gratitude va à l'endroit de tous les étudiants du département culture et de la 16^{em} promotion pour leurs différents apports particulièrement Mohamed SYLLA, Immaculée SOKLOU.

Dédicace

A la mémoire de :
Elisabeth ABALODO
Innocent ABALODO

Résumé

Les questions relatives aux publics sont d'un grand intérêt pour l'industrie cinématographique. Le Burkina Faso, grand pays de cinéma a développé une ambitieuse politique culturelle, dans laquelle les manifestations publiques jouent un rôle fondamental. C'est dans ce cadre que se tient tous les deux ans à Ouagadougou le FESPACO, le plus emblématique des festivals de cinéma en Afrique.

Évènement à rayonnement international, ce festival panafricain de cinéma attire un grand public pendant sa tenue. Cependant, le Burkina Faso rencontre les mêmes problèmes dans le secteur du cinéma que ses pays voisins, notamment par la raréfaction des salles de cinéma et la baisse de la cinéphilie.

Bien que des efforts soient fournis, il paraît important de susciter cette culture cinématographique chez le public jeune en particulier. Nous nous proposons, à travers le présent travail de trouver des moyens d'y parvenir, en proposant une analyse des publics et une action s'appuyant notamment sur le film d'animation.

Notre projet concernant la programmation de séances de projections de films d'animation en salle, nous espérons contribuer aux actions du FESPACO en mettant en place des stratégies pouvant créer une culture cinématographique auprès du public jeune et aussi redynamiser la fréquentation des salles de cinéma. Aussi, ces activités participeront à la redynamisation de la culture cinématographique au Burkina Faso et à la promotion du cinéma d'animation africain.

Mots-clefs :

Publics du cinéma, salles de cinéma, exploitation cinématographique, cinéphiles, projection de films, cinéma d'animation, festival

Abstract

Audience issues are of great interest to the film industry. Burkina Faso, a major film country, has developed an ambitious cultural policy, whose public events play a fundamental role. It is within this framework that FESPACO, the most emblematic film festival in Africa, is held every two years in Ouagadougou.

This Pan-African film festival is an event with an international reputation and attracts a large audience during its holding. However, Burkina Faso faces the same problems in the film sector as its neighbouring countries, particularly with the increasing scarcity of cinemas and the declined of cinema.

Although efforts are being made, it seems important to foster this cinematographic culture among young audiences in particular. Through this work, we propose to find ways to achieve this by proposing an analysis of audiences and action based in particular on animated films.

As our project concerns the scheduling of screenings of animated films in cinemas, we hope to contribute to the actions of FESPACO by implementing strategies that can create a cinematographic culture among young audiences and also revitalize cinema attendance. These activities will also contribute to the revitalization of film culture in Burkina Faso and the promotion of African animation cinema.

Key-words

Film audiences, cinemas, film exhibition, cinema-goer, film screenings, animation, festivals

Liste des acronymes et abréviations utilisés

ABCA : Association Burkinabè du Cinéma d'Animation

ACCT : Agence de Coopération Culturelle et Technique

CCFV : Centre Culturel Franco Voltaïque

CE : Conseil de l'Entente

CIDC : Consortium Interafricain de Distribution Cinématographique

CNC : Cellule Nationale de Cinéma

CNO : Comité National d'Organisation

DGCA : Direction Générale de la Cinématographie et de l'Audiovisuelle

ENAM : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature

FACC : Fédération Africaine de la Critique Cinématographique

FASOPLAST : Société des Plastiques du Faso

FDCT : Fonds de Développement Culturel et Touristique

FEPACI : Fédération Panafricaine des Cinéastes

FESPACO : Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou

FFAA : Festival du Film d'Animation d'Abidjan

FICDC : Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité Culturelle

FITMO : Festival International de Théâtre et des Marionnettes de Ouagadougou

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie

JCFA : Journées Cinématographiques de la Femme Africaine de l'image

LONAB : Loterie Nationale du Burkina

MCAT : Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme

MICA : Marché International du Cinéma Africain

OCP : Office Chérifien des Phosphates

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

SIAO : Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou

SITHO : Salon International du Théâtre de Ouagadougou

SNC : Semaine National de la Culture

SODIBO : Société de Distribution des Boissons

SONAPOST : Société Nationale des Postes

RAM : Royal Air Maroc

RFI : Radio France Internationale

RTB/RNB : Radiodiffusion Télévision du Burkina/Radiodiffusion Nationale du Burkina

UA : Union Africaine

UE : Union Européenne

UNCB : Union Nationale des Cinéastes du Burkina

UNICEF : Fonds des nations unies pour l'enfance

Tables des matières

Remerciements	i
Dédicace	ii
Résumé.....	iii
Mots-clefs :.....	iii
Abstract	iv
Key-words.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	v
Tables des matières.....	vii
Introduction.....	1
1 Cadre théorique et méthodologique	3
1.1 Cadre théorique	3
1.1.1 Cadre de l'étude	3
1.1.2 Histoire du Cinéma au Burkina Faso	5
1.1.3 Historique du FESPACO	5
1.1.4 Définition des concepts.....	9
1.1.5 Problématique.....	11
1.1.6 Énoncé des questions et hypothèses de recherche.....	15
1.1.7 Résultats attendus.....	16
1.1.8 Revue de la littérature.....	16
1.2 Cadre méthodologique	18
1.2.1 La recherche documentaire	19
1.2.2 Entretiens	20
1.2.3 L'expérience du stage professionnel au Festival du cinéma et de la Télévision de ouagadougou (FESPACO) et au Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT). 21	
1.2.4 Le traitement de données	24
1.2.5 Limites méthodologiques	24
2 Le FESPACO et le public du cinéma au Burkina Faso : contexte et état des lieux	25
2.1 Le FESPACO : Fonctionnement et financement.....	25
2.1.1 Organisation institutionnelle et mise en œuvre du festival	25
2.1.2 Mode de financement.....	28
2.2 Le FESPACO et son public.....	30
2.2.1 Le public burkinabè du FESPACO	30

2.3	Typologies des publics du festival	32
3	Projet de contribution aux activités du programme général du festival par le cinéma d'animation	34
3.1	Contexte et justification	34
3.1.1	Situation de la production, du financement, de la distribution et des publics du cinéma d'animation en Afrique.....	34
3.1.2	Le cinéma d'animation en Afrique de l'ouest, cas du Burkina Faso	37
3.2	Description du projet	38
3.3	Objectifs	39
3.4	Résultats attendus.....	39
3.5	Analyse SWOT (FFOM)	40
3.6	Les bénéficiaires du projet	40
3.7	Le porteur du projet et l'équipe de mise en œuvre.....	41
3.8	Activités à réaliser	42
3.9	Les parties prenantes	43
3.10	Cadre logique	45
3.11	Budget du projet	49
3.12	Stratégie de communication	52
3.13	Chronogramme du projet	53
3.14	Suivi évaluation du projet	56
3.15	Impact du projet.....	56
3.16	Perspectives	56
	Conclusion	57
4	Références bibliographiques.....	58
5	Liste des illustrations.....	62
6	Liste des tableaux.....	62
7	Annexes	63

Introduction

Dans la chaîne de valeur de l'industrie cinématographique, un festival de cinéma est un maillon clé qui intervient dans le chaînon exploitation/diffusion. Les festivals de cinéma sont des événements ponctuels permettant de mettre en lumière des films, leurs auteurs, leurs thématiques, selon une sélection orientée par les objectifs de l'organisation qui le met en œuvre. « Un festival de cinéma est un événement qui a deux dimensions : une dimension sociale - dans l'esprit de permettre à un public de passer du temps ensemble par le moyen des films et une dimension culturelle »¹.

La dimension sociale favorise les rencontres entre les professionnels du cinéma et le public, et donc, constitue un canal de communication entre ceux-ci. Un festival est un moment de fête permettant de projeter des films aux yeux d'un public souvent exigeant et de promouvoir ces films. Au niveau international, les festivals de cinéma se munissent des outils de communication leur permettant de toucher un public qui apprécie et profite de cette période pour entre autres - une bonne pérennisation des éditions futures.

En outre, selon Emmanuel Ethis, le cinéma est le moyen qui rend témoignage des différentes époques et des identités culturelles des spectateurs grâce à l'image : « à l'évidence, le cinéma s'inscrit comme un profond témoignage culturel des générations de spectateurs qu'il accompagne. »

La dimension économique des festivals de cinéma concerne d'abord la sphère professionnelle. Elle se manifeste notamment à travers les marchés de films qui peuvent être définis comme des espaces de rencontre entre clients (les principaux étant les exploitants de salles, les distributeurs et les chaînes de télévision) et vendeurs (Maison ou société de production / distribution ou autres ayant – droits). Il s'y ajoute le fait que les festivals sont parmi les principaux espaces permettant à des professionnels qui viennent souvent d'horizons très différents d'asseoir des alliances et collaborations futures. Quant au grand public, les festivals, par-delà l'intérêt qu'ils suscitent pour l'industrie du film en général attirent souvent beaucoup de monde qui participe aux économies locales notamment à travers le séjour, la restauration et les transports.

Nous étant intéressée aux publics du cinéma en Afrique, il nous est apparu, au vu des propositions citées ci – haut, de nous intéresser aux festivals mis en œuvre en Afrique. Ceci, d'abord parce qu'il est aujourd'hui notoire que l'exploitation cinématographique étant pratiquement à l'étape de redynamisation à travers des salles de cinéma de Canal + dans bon nombre de pays africains, surtout ceux d'expression française, les festivals demeurent des canaux favorisant l'expression et surtout la diffusion des films.

¹ D'ALMEIDA, Francisco : co-directeur de Culture et Développement et professeur à l'université Senghor

Corollairement, les festivals de cinéma sont pratiquement les espaces permettant aujourd'hui de rassembler un grand public du cinéma. L'enjeu est de taille : il s'agit, dans un contexte de progression fulgurante de la télévision et des technologies numériques, du dernier segment de l'exploitation cinématographique en salle encore capable de rassembler du public.

Dès lors, qu'est ce qui est fait pour préserver et développer ce public des festivals ? Cette question est basée sur une prémisse : le développement du public du cinéma en Afrique passe par celui du public des festivals aussi.

Ce travail se voulant scientifique, nous nous sommes intéressées, pour délimiter notre sujet au plus grand festival de cinéma d'Afrique, le FESPACO, qui a l'avantage d'être panafricain et de se trouver dans un grand pays de cinéma, le Burkina Faso. Ainsi nous pouvons retenir comme question de recherche « quelles actions (d'animation) sont mises en œuvre par le FESPACO à l'intention de ses publics ? »

Nous nous proposons d'y répondre dans le présent mémoire qui sera articulé à travers le plan suivant :

Dans une première partie, nous poserons le cadre théorique et méthodologique, dans une deuxième partie, nous présenterons le FESPACO dans son contexte.

Une troisième partie concernera notre projet professionnel qui se veut une contribution à la valorisation du cinéma d'animation dans le programme général du festival par le cinéma d'animation.

1 Cadre théorique et méthodologique

1.1 Cadre théorique

1.1.1 Cadre de l'étude

Le Burkina Faso est un pays d'Afrique subsaharienne, d'Afrique de l'Ouest, d'une superficie de 274 400 km² et sans accès à la mer. Il partage les frontières avec le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo. La population est estimée à 19,193 millions en 2017, une population qui croît à un rythme moyen de 3,1 % par année².

« Le territoire burkinabè est divisé en treize régions administratives et subdivisé en quarante-cinq provinces, 350 départements, 359 communes de plein exercice dirigées par des maires élus et 8 000 villages environ »³.

Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), « la croissance du P.I.B. réel atteint environ 7,0 % en 2018 principalement grâce à l'agriculture alimentaire qui est de (14,2 %), l'industrie extractive (20,5 %) et l'égrenage du coton (8,0 %) »⁴. Selon les estimations de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la culture contribue à près de 4 % du PIB.⁵

Au Burkina Faso, le secteur culturel est marqué par une grande vitalité grâce aux principaux centres urbains que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Les festivals à rayonnement international sont les principaux pôles de dynamisme tels que le FESPACO, le SIAO, le FITMO, la SNC, Jazz à Ouaga, les Récréatras, les Nuits Atypiques de Koudougou, Ciné Droits Libres, festival Yeleen à Bobo-Dioulasso pour le conte.

Ces évènements, principalement mis en œuvre par des associations sont de vibrantes plateformes d'expression et de réinterprétation des cultures du pays et de la sous – région, voire du continent tout entier. Ces actions culturelles sont également accompagnées d'un engagement des pouvoirs publics à soutenir ce bouillonnement et aussi de la présence importante de la coopération internationale.

En 2018, le FDCT a accordé des subventions à 29 projets (portés par les structures associatives), et des prêts à 19 autres opérateurs culturels⁶.

³ Wikipédia : article « Burkina Faso » consulté en ligne 6 janvier 2019 à l'adresse https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Burkina_Faso&oldid=156520321...

⁴ « Burkina Faso ». Banque africaine de développement. Consulté le 8 février 2019. <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/burkina-faso/>

⁵https://en.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/cdis/docs/iucd_rapport_analytique_burkina_faso_web_0.pdf

⁶ « FDCT : Fonds de Développement Culturel et Touristique ». Consulté le 8 février 2019 à l'adresse <http://fdct-bf.org/>

Une politique nationale de la culture a été adoptée en novembre 2009 par décret n° 2009-778/PRES/PM/MCTC/MEF. Elle a donné lieu à l'élaboration des plans d'actions triennaux, l'élaboration des stratégies des programmes spécifiques, consacrés aux industries culturelles et créatives et patrimoine culturel...

Cette politique nationale vise à soutenir la création et la diffusion des produits culturels pour préserver la diversité culturelle. Elle a également pour ambition de renforcer les capacités institutionnelles du secteur culturel, structurer l'économie de la culture, renforcer la coopération culturelle et enfin consolider la cohésion sociale.

Figure 1 Carte du Burkina Faso



Source : Google image

1.1.2 Histoire du Cinéma au Burkina Faso

Le cinéma a vu le jour au Burkina Faso comme dans la plupart des pays africains peu après la colonisation. Il servait de moyen de propagande en Afrique à travers l'image.

D'après Clément Tapsoba⁷, le cinéma est apparu en Afrique noire en 1900 et ce n'est qu'aux alentours de 1922 que les projections cinématographiques, grâce aux missionnaires catholiques de l'école cléricale de Ouagadougou, apparaissent au Burkina Faso⁸.

Le cinéma colonial servait d'outil pour la propagande ou la civilisation de « l'indigène », mais à partir de 1947, l'espace burkinabè sera pris en compte par les réalisateurs français. C'est dans cette optique que le premier film long métrage sur la Haute Volta fut réalisé par le français Georges Régnier au sud-ouest du pays, à Banfora. Il s'agit de « paysans noirs ou Famoro le tyran ».

À la suite des réalisateurs, les ethnographes vont s'intéresser aux rites et coutumes burkinabè en réalisant entre 1947 et à la fin des années 1970 les films anthropologiques : Jean Crapon, Jean Rouch, et aussi l'ethnologue Guy Lemoal directeur de recherche de la Haute Volta.

Suite à l'indépendance, le cinéma burkinabè a évolué avec les initiatives voltaïques au lendemain des indépendances sur les films socio-éducatifs et d'actualités dans le cadre de la coopération culturelle franco-africaine mise en place dans la plupart des pays francophones indépendants. Le cinéma devient alors un outil d'éducation dans les écoles et universités et donne naissance au cinéma pédagogique et au cinéma culturel pour les fonctionnaires et les ciné-clubs pour les élèves.

1.1.3 Historique du FESPACO

Un contexte marqué par l'engagement militant et politique pour la culture à l'échelle continentale.

Le lendemain des indépendances a été marqué par un besoin de réappropriation de leurs cultures par les peuples africains. C'est dans cette perspective que plusieurs initiatives politiques ont donné naissance à la mise en place des mécanismes pouvant contribuer à la structuration du secteur de la culture en dotant les pays africains des politiques culturelles et ou cinématographique à l'exemple du Burkina Faso. Mais ce mouvement n'a été possible que grâce à l'engagement militant des premiers acteurs et des dirigeants politiques des nouvelles nations qui s'est manifesté à travers un terme : « les vœux »⁹.

⁷Professeur à l'ENAM-ACAV2/2015-2016, cours sur l'histoire du cinéma africain

⁸ Tapsoba, Clément : « *histoire du cinéma africain - cours ENAM ACAV2 - Ouagadougou* », Ouagadougou, Octobre 2015, p.12 – 13

⁹Dupré, Colin : *Le Fespaco, une affaire d'État(s) 1969-2009*, Paris, 2012, p.117

L'engagement militant et politique débute à partir des années 1960 avec un intérêt croissant pour la culture et plus particulièrement l'industrie cinématographique dans la plupart des pays africains. Il se concrétisa par des initiatives comme les festivals.

En 1963, plusieurs dirigeants ont eu une même vision par rapport à l'unité du continent et à la culture considérée comme source d'un nouveau départ pour le développement de leurs nations comme l'illustre la charte de la conférence d'Addis-Abeba adoptée par 32 chefs d'États africains en vue de l'organisation de l'unité africaine et résoudre les préoccupations culturelles¹⁰.

Cette charte baptisée « les vœux » par les chefs d'États sert de stimulus pour l'organisation des multiples activités culturelles qui vont favoriser les coopérations internationales à différents niveaux.

Illustrant cette volonté pour l'unité de l'Afrique, les cinéastes créèrent la fédération panafricaine des cinéastes africains (FEPACI) en 1970 faisant suite à la création du premier festival mondial des arts nègres dans la ville de Dakar au Sénégal en 1966¹¹. Cet événement regroupait le cinéma, l'art, la littérature entre autres.

Après le festival mondial des arts nègres, les journées cinématographiques de Carthage furent créées en Tunisie par Tahar Cheriaa en 1966.¹² Le premier festival africain consacré au cinéma qui met l'Afrique au cœur de sa manifestation et Son premier lauréat fut le Sénégalais Sembene Ousmane avec son film « la noire de... »

En effet, de multiples efforts furent entrepris pour faire de la culture une source de développement de l'Afrique. L'Algérie pour sa part créa aussi son festival culturel panafricain et adopta son manifeste en 1969. La même année fut créée la semaine cinématographique de Ouagadougou qui devient plus tard le Festival panafricain du cinéma et de la Télévision de Ouagadougou en Afrique de l'Ouest.

Le manifeste d'Alger prônait le panafricanisme pour le développement de l'Afrique à travers des réflexions et des colloques sur les perspectives culturelles particulièrement cinématographique et aussi artistique, ainsi que sur les moyens d'unifier les pays africains et faciliter la circulation et la promotion de leurs expressions culturelles.

Plusieurs initiatives furent menées dans cette perspective comme la création de l'ACCT¹³ à Niamey. Une équipe du FESPACO y était présente en vue d'avoir un réseau pour son fonctionnement juste après sa première édition.

La Fédération Panafricaine du Cinéma fut créée en 1970, la même année que la nationalisation des salles de cinéma au Burkina Faso, la troisième édition du festival d'Alger et la deuxième

¹⁰ Conférence d'Addis-Abeba, *l'organisation de l'unité africaine et les préoccupations culturelles*, 1963, P. 61

¹¹ Dupré, Colin : *Le Fespaco, une affaire d'État(s) 1969-2009*, Paris, 2012, P.63

¹² Tahar, Cheriaa : créateur du festival des journées cinématographiques de Carthage et critique du cinéma tunisien

¹³ Agence de Coopération Culturelle et Technique

édition de la semaine du cinéma africain. Entre-temps cette dernière est devenue en 1972 le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou.

La Fepaci née en 1970, avait la même ambition que celle de la charte d'Alger en 1969, de construire l'unité des Africains grâce aux différents secteurs de la culture et à leur développement. Cette fédération avait pour but notamment de regrouper les cinéastes africains et de la diaspora.

Il s'agissait aussi de défendre la cause des cinéastes, de promouvoir le cinéma africain et de la diaspora afin de mieux organiser en Afrique la filière cinématographique en une industrie dynamique contribuant au développement culturel des pays africains.

Du point de vue politique, la Fepaci contribue par des négociations avec les Etats africains à l'adoption des politiques cinématographiques afin de mieux organiser le marché de la distribution des films, élaborer les mécanismes de financement pour les productions de films et créer des marchés communs pour la diffusion rentable des films.

La Fepaci fut créée en octobre 1970 après la nationalisation des salles au Burkina Faso le 5 janvier¹⁴ de cette même année sur décision politique du président Sangoulé Lamizana et avec l'appui de l'intendant général, ministre de l'économie Marc Garango. Cet acte s'inscrit dans l'ambition de structurer le secteur de la culture.

Cette décision inaugure la phase des recommandations visant à structurer l'industrie du cinéma comme l'a fait la charte d'Alger en 1975 ou la recommandation incitant les États à élaborer une politique cinématographique et à libéraliser le cinéma comme le firent le Bénin, le Mali, Madagascar et aussi le Sénégal.

Elle servira aussi à renforcer toute initiative qui concerne l'histoire et l'unité sociale de l'Afrique en s'appuyant sur le cinéma.

Ainsi, le défi de créer un réseau de distribution fut la mission confiée au Consortium Inter africain de Distribution Cinématographique (CIDC) créée en 1974.¹⁵ En 1979 fut créé le Centre Inter Africain de Production de Films afin de faciliter le développement et l'autonomie commerciale de la cinématographie en Afrique.

Les objectifs visés étaient les suivants : décoloniser la distribution des films africains, limiter la domination du marché de films par les films européens et faciliter la production des films. Pour soutenir la distribution de films des négociations furent menées pour la création de la centrale d'achat de Paris¹⁶ au cours du mois de Novembre.

Le Burkina Faso devint le pays hôte des deux structures sur la décision de l'OCAM (Organisation Commune Africaine et Malgache) grâce à l'existence du Festival Panafricain Du

¹⁴ Dupré, Colin : «la Fepaci n'est créée qu'au mois d'Octobre 1970, or la haute volta nationalise ses salles en le 05 Janvier 1970 », page 78

¹⁵ *Ibidem*. P. 85

¹⁶ Dupré, Colin, 2012, P.85

Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou. Cet ensemble de décisions fera du Burkina Faso un pays phare de l'industrie cinématographique africaine.

Les initiatives pour le développement du cinéma dans ce continent se poursuivront avec la mise en place d'un Marché International du Cinéma Africain (MICA) en 1983 suite au manifeste de Niamey en 1982. L'objectif visé était de mieux organiser la distribution, la production et la diffusion des films en Afrique et dans le monde.

De la semaine du cinéma à l'institutionnalisation (1969-1972)

Tout est parti du Centre Culturel Franco Voltaïque (CCFV) alors dirigé par Claude Prioux, un administrateur fraîchement nommé. Un ciné-club rassemblant élèves, étudiants, et surtout fonctionnaires est organisé périodiquement dans le centre. Il est nécessaire de souligner que la naissance et le dynamisme volontariste de ce club découlent de cette « inertie » des politiques culturelles avant 1970 souligné par Colin Dupré.

En 1968, le club était dirigé par Bernard Yonlin (qui réalisera le premier long-métrage voltaïque en 1975). Lors des longues discussions qui marquent chaque projection, les cinéphiles constatent que les écrans au Burkina et dans les autres anciennes colonies de la France, ne reçoivent encore que des films européens et américains, ou asiatiques. Des voix se sont élevées pour réclamer plus de films africains pour le public africain, et notamment Ouagalais. Il existait déjà, plusieurs cinéastes africains à l'instar de Ousmane Sembene qui réalisa en 1966 « La noire de... ». En outre, le CCFV disposait déjà de certains films africains, mais qui n'étaient pas vus par le public Burkinabè lui - même¹⁷.

Cette préoccupation est à l'origine d'une réunion tenue en novembre 1968 par le ciné-club, réunion où est entérinée la décision d'organiser des projections publiques de films africains à Ouagadougou.

L'idée vient, semble-t-il de M. Prioux qui offre son appui institutionnel. Le terme « festival de cinéma africain » est d'ailleurs apparu dans une correspondance de M. Prioux aux attachés culturels de l'ambassade de France à Ouagadougou. Le 11 décembre 1968, le comité d'organisation élit son premier bureau.

C'est ainsi que du 1^{er} au 15 février 1969 se tient la 1^{re} édition du Festival de cinéma Africain de Ouagadougou, plus tard déformé par l'usage courant en « Semaine du cinéma africain de Ouagadougou ». 10 000 spectateurs assistent à la projection de 31 films issus de huit pays et de 20 réalisateurs. Les films ont été obtenus grâce au concours de la cinémathèque de la coopération.

Notons que malgré l'initiative et la mise en œuvre privées, cette édition est déjà « sous le haut patronage du chef de l'État » qui soutient financièrement l'évènement de ses propres fonds.

¹⁷ Dupré, Colin, 2012 p. 96

Une véritable campagne publicitaire fut lancée par les agences d'information, vers les milieux populaires, et la presse accompagna l'initiative par de nombreux articles et comptes rendus.

Cette première édition est une réussite à la fois pour les cinéastes et pour le public. Pour les réalisateurs, (Sembene Ousmane, Mustapha Alassane, Oumarou Ganda, Timité Bassori) parce que eux-mêmes ont pu voir le travail de leurs confrères, et pour le public qui est venu en masse, payer des places vendues entre 50 et 200 francs CFA de l'époque.

Grâce à ces réalisateurs, la réussite de cette édition s'est fait ressentir dans des festivals à l'étranger grâce à l'image positive qu'ils y ont donné et aux motions de soutiens lancées par plusieurs grands festivals.

C'est au cours de l'année 1969 que l'engagement de l'État burkinabè s'est fait plus précis et le comité d'organisation vota des statuts officiels et prit la décision d'organiser un festival chaque année. L'Etat Burkinabè s'engagea même à soutenir toute l'industrie du cinéma voltaïque en vue de donner une visibilité au cinéma africain.

Nous devons également souligner le rôle des pionniers comme Tahar Cheriaa et Ousmane Sembene qui ont joué un rôle crucial dans la reconnaissance du festival au plan institutionnel, en suscitant l'engagement du président de l'époque (le général Lamizana, que Sembène Ousmane a eu à rencontrer¹⁸), en apportant l'appui financier de l'ACCT¹⁹ dont Cheriaa était en charge du secteur culturel. Ce dernier contribua à la rédaction du règlement du festival et en 1973, puis à l'accord qui a permis l'alternance entre les journées Cinématographiques de Carthage (JCC) et le FESPACO, entérinant la complémentarité des deux festivals²⁰.

1.1.4 Définition des concepts

Publics du cinéma

Du point de vue sociologique, on peut définir un public comme un ensemble de personnes s'intéressant à une œuvre intellectuelle, cinématographique, artistique.

Selon Laurence Allard²¹, « peu d'études consacrées aux publics et spectateurs du cinéma ont porté sur les pratiques sectorielles concrètes, malgré des publications stimulantes tant au sein des études socio-économiques qu'au sein des études filmiques »²². Elle propose de ne pas évaluer le public non seulement du point de vue quantitatif, mais aussi du point de vue

¹⁸ Cissoko, Aboubacar Demba, « Tahar Cheriaa », *Le Grenier de Kibili* (blog), consulté le 11 février 2019 à l'adresse <https://legrenierdekibili.wordpress.com/tag/tahar-cheriaa/>

¹⁹ Agence de coopération culturelles et technique, institué à Dakar en 1970 et dont Cheriaa était en charge

²⁰ Sama, Emmanuel : « Décès de Tahar Cheriaa », www.africine.org, consulté le 11 février 2019 à l'adresse <http://www.africine.org/?menu=art&no=9818>

²¹ Maître de conférences des sciences de la communication (Université Lille 3)

²² https://culturesexpressives.fr/lib/exe/fetch.php?media=cinephiles_a_vos_claviers_.pdf

qualitatif en prenant le public fidèle par opposition au public occasionnel par exemple afin de pouvoir identifier clairement le public du cinéma.

Pour notre part, les publics du cinéma comprennent aussi bien les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, les officiels et les fonctionnaires de la culture que les cinéphiles, les journalistes, les scolaires (élèves et étudiants), les partenaires techniques et commerciaux.

Salles de cinéma

C'est un espace sur lequel sont projetés des films à un groupe de personnes ou aux cinéphiles comportant des infrastructures ou des équipements adaptés pour une bonne projection. Une salle de cinéma désigne un mode particulier de rencontre entre une œuvre cinématographique et une part de son public : celle qui continue à fréquenter le film en salles »²³.

Exploitation cinématographique

Il s'agit l'ensemble des activités commerciales visant à montrer des films et tirer profit du cinéma comme « objet de divertissement proposé à un public dans un établissement spécialisé que l'on peut appeler « cinéma » »²⁴ à travers les projections de films. Ces projections sont gérées et programmées par un exploitant de salles.

Cinéphiles

C'est l'ensemble des publics et spectateurs qui s'intéressent aux œuvres cinématographiques ou qui partagent un intérêt particulier vis-à-vis des films de tout genre. Les cinéphiles sont ceux qui consomment régulièrement les films en salles ou par d'autres canaux.

Projection de film

C'est un procédé permettant de procurer l'illusion du mouvement par la projection à cadence suffisamment élevée de vue fixe enregistrée en continuité sur un film²⁵. Cette expression désigne l'ensemble des techniques de diffusion d'un film sur un grand écran, sur un support argentique ou numérique²⁶.

²³ ETHIS, Emmanuel, sociologie du cinéma et de ses publics, 2006, Paris P.37

²⁴ ETHIS, Emmanuel, *Sociologie du cinéma et de ses publics*, P.54

²⁵ <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/cin%C3%A9ma/3398>

²⁶ https://www.m-ici.ch/uploads/1268822305les_folles_années_des_cinemas_du_jura_bernois.pdf

Cinéma d'animation

Le cinéma d'animation²⁷ est une alliance du cinéma et des arts plastiques, le sujet filmé est toujours une création de l'imagination à travers la réalisation de l'image par l'image.

Cet art fut connu d'abord sous la forme des dessins ou photographies avec le celluloïd, pour la réalisation des dessins animés (papier, pellicule, acétates ou celluloïds) bien connus du grand public. Mais l'animation concerne aussi d'autres techniques d'animation comme la manipulation des objets 2D sable, papier découpé, pâte à modeler, peinture, écran d'épingle... animation en volume (marionnette, pâte à modeler, figurines, objets divers : jouets, poupées, fruits et légumes ; pixilation) et l'image de synthèse (animation 2D numérique et animation 3D).

1.1.5 Problématique

Le festival de cinéma dans le champ global de l'industrie du cinéma

Nous ne pouvons comprendre la question des relations entre l'institution festival de cinéma et l'entité « public du cinéma » sans placer ces deux réalités dans le champ qui est le leur : les industries culturelles.

Ce terme, issu de l'école de Francfort, fut à l'origine drapé d'une connotation négative dont la théorisation mobilise deux groupes de scientifiques.

D'abord ceux qui se réclament de l'économie politique de la communication et ensuite, ceux qui privilégient une approche plus économique, affiliés à l'économie industrielle des médias.

La première école se veut interdisciplinaire et convoque dans ses paradigmes aussi bien l'économie que l'histoire, la sociologie, la psychologie sociale.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous référerons plus à cette école, car analyser les dynamiques de relations entre une institution culturelle et ses cibles, ne peut être envisagé d'un point de vue uniquement économique.

Selon Miège, en plus du caractère marchand et de la reproductibilité, la plus grande caractéristique des industries culturelles est d'être une industrie de symboles déterminée par "le caractère aléatoire des valeurs d'usages"²⁸, autrement dit, l'incertitude des attentes des consommateurs.

Ce caractère relève d'abord du fait que les industries culturelles concernent des biens d'expérience : chaque utilisateur donne une valeur aux produits culturels et la valeur donnée au produit est formée par sa consommation préalable.

²⁷ https://www.manege-reims.eu/media/reims/20-histoire_cin_ma_animation.pdf

²⁸ Cours de Master 1A - Novembre 2017, Université Senghor d'Alexandrie

Ensuite, nous pouvons remarquer que des logiques sociales déterminent pour beaucoup les choix de consommation. C'est le cas notamment avec l'intermédiation, la prescription que des utilisateurs précédents ou des voix « spécialisées » comme les critiques donnent de chaque produit. Le bouche-à-oreille et les conversations mondaines en sont des exemples éloquentes. Emmanuel Ethis déclare à ce propos, en parlant du cinéma, que « c'est aux films, aux acteurs, aux histoires humaines contées que nous faisons le plus communément référence pour exprimer une part de nous-mêmes dans nos conversations »²⁹.

Ces observations justifient certainement la position de Miège pour qui, « l'essentiel de la valeur » de ces produits, relève « de leurs contenus symboliques » et non de leurs supports (2017³⁰).

On voit ainsi que les exigences du public (consommateurs) sont très incertaines par rapport aux productions qui sont constamment mises sur le marché. D'autre part, Miège souligne que « c'est à partir de l'invention des frères Lumière que nous sommes entrés dans une dynamique proprement industrielle ».

Le cinéma peut donc, à la lumière de ces constats être considéré comme le cœur des industries culturelles.

L'industrie du film est traditionnellement séquencée en une chaîne de coopération comprenant plusieurs maillons : la production (étape de création et de fabrication), la distribution (étape de mise à disposition, dans le temps et dans l'espace) et l'exploitation / diffusion (étape d'exhibition / vente / rentabilisation).

Comme le souligne Samuel Lelièvre, les festivals comblent en Afrique la fragilité globale d'un secteur amputé des structures de distribution / exploitation. « Ils deviennent donc très logiquement des acteurs incontournables pour la diffusion des œuvres »³¹.

Le FESPACO, un acteur incontournable du cinéma en Afrique

Le FESPACO est un festival qui n'est pas uniquement lié aux burkinabè ou à l'histoire de leur pays, mais aussi lié aux cinémas de l'Afrique. Il se distingue ainsi en comparaison avec des autres festivals du continent.

Selon Tapsoba et Catherine Ruelle³², le « FESPACO n'a cessé de confirmer sa singularité, ainsi que son caractère panafricain, en devenant un espace médiatique incontournable pour les professionnels et partenaires internationaux du 7^èm art en Afrique. »

²⁹ Ethis, Emmanuel, *Sociologie du cinéma et de ses publics*, Paris, 2005, quatrième de couverture

³⁰ Miège Bernard, *Les industries culturelles et créatives...* (quatrième de couverture)

³¹ Lelièvre, Samuel : « les festivals, acteurs incontournables de la diffusion du cinéma africain » in *Afrique contemporaine* 2011/2 (n° 238), PP.126-128

³² Dupré, Colin, *le FESPACO, une affaire d'Etat(S)*, préface, Paris, 2012

Le FESPACO devient en même temps un carrefour de rencontres et d'échanges entre les professionnels du cinéma, de l'audiovisuel des pays africains et les cinéphiles de par le monde et plus naturellement dans une ambiance familiale. Par sa singularité, il fait de la ville de Ouagadougou un cadre de rencontres entre les investisseurs et les professionnels du cinéma africain et de réflexion sur l'avenir de ce cinéma.

Le FESPACO se donne pour but d'être un espace de débat sur le développement culturel de l'Afrique et de son cinéma en particulier. Les thèmes de chaque édition sont choisis selon les préoccupations du cinéma africain et visent l'éveil de la conscience politique des publics africains.

Ainsi à sa création il avait pour objectifs de favoriser la diffusion de toutes les œuvres du cinéma africain ; de permettre les contacts et les échanges entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel ; de contribuer au développement et à la sauvegarde du cinéma africain, en tant que moyen d'expression, d'éducation et de conscientisation.

L'institution mène aussi d'autres activités comme : promouvoir les films à travers une compétition qui est réservée à ceux réalisés par les auteurs africains et/ou des films sur l'Afrique ; archiver des films et construire une banque de donnée du cinéma africain ; faire des publications sur le cinéma africain : catalogues, FESPACO News etc... En plus de la mise en place d'un marché international du cinéma africain.

En dehors des activités principales, le FESPACO pilote d'autres dirigées vers son public à travers des projections cinématographiques à but non lucratif en direction des zones rurales en partenariat avec les ONG, les associations, les écoles et d'autres institutions publiques et même privées. Ainsi il promeut les films africains dans les festivals internationaux et organise diverses manifestations cinématographiques, comme les semaines du cinéma, des grandes premières de film.

Un festival plus lié à sa ville d'accueil que le loisir cinéma

Ayant son siège dans la capitale du Burkina Faso, le FESPACO est profondément identifié à la ville de Ouagadougou, de la même manière que Dakar a sa biennale pour les arts visuels, Bamako et sa biennale de la photographie, Abidjan et son marché des arts de la scène.

Tous ces efforts que le FESPACO fournit à chaque édition avec l'appui de l'Etat burkinabè et d'autres pays et organismes internationaux ont fait émerger un besoin pour le cinéma et de loisir cinématographique. Ils ont également créé une effervescence particulière au sein du public dans sa diversité, particulièrement en période de festival³³.

³³ Kaboré, Gaston : entretien Aout 2018

Il devrait en découler une distribution et une exploitation cinématographique plus dynamiques dans la mesure où ce loisir cinéma a atteint le statut de pratique culturelle populaire à Ouagadougou.

Cependant, même s'il existe un public de 104 501 cinéphiles à Ouagadougou en 2017 et une demande de films en milieu rural³⁴, le constat est que l'exploitation et la distribution sont très faibles dans cette ville qui ne compte plus que sept (7) salles à Ouagadougou dont cinq (05) sont fonctionnelles là où on en comptait une cinquantaine dans les années 1980³⁵.

Bien que cette tradition cinématographique soit plus développée que dans d'autres capitales africaines, une désaffection à l'égard du loisir de cinéma en général est constatée, comme dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest et ce, dans toutes les couches de la population burkinabè à travers la fermeture des salles.

Des actions ont été entreprises dans une vision de la rénovation et ou la construction des salles de cinéma, mais ces actions restent limitées.

Le septième art comprend un ensemble de genres de films qui participent au développement de langage cinématographique. La prise en compte de tous ces genres devrait susciter particulièrement à Ouagadougou une tradition cinéphilique avec la production croissante du cinéma africain.

Nous notons à travers l'initiative des producteurs burkinabè dénommé « Succès cinéma Burkina » que les productions les plus vues en salle sont des mélodrames à l'eau de rose ou burlesques, des productions dont la qualité est souvent contestée. En outre on observe que les autres genres de cinéma sont très peu présents en 2017³⁶.

Parmi les catégories les moins représentées, se trouve le film d'animation, qui est cantonné à une diffusion télévisuelle et à être un « outil » servant à maintenir les enfants au calme, à la maison pour des parents surmenés par les exigences de la vie quotidienne.

Pourtant, le film d'animation est une niche potentielle pour la diversification des genres du cinéma en Afrique. Grâce à la technologie numérique à la portée de nos techniciens et auteurs et l'important gisement culturel constitué par les histoires, mythes, légendes et autres épopées, ce genre qui puise dans la tradition orale est une source tout à fait valorisable pour le cinéma africain comme atteste l'exemple de « *Minga et la cuillère cassée* », film réalisé par le camerounais Claye Edou.

Par rapport à ces constats, il nous paraît important de souligner un fait notable. La jeune génération qui représente une part importante de la population ne connaît plus le cinéma comme loisir. Certains n'ont d'ailleurs jamais fréquenté une salle. Ceci s'explique par le fait

³⁴ DGCA, données chiffrées en production, projections et entrées en salle, confère annexe 2

³⁵ Direction de cinéma et de l'audiovisuelle nationale, recensement de toutes les salles de cinéma existantes, 2012

³⁶ Cf. résultats du fond succès cinéma 2017

que les films programmés en salle intéressent plus les adultes et que des actions pouvant attirer le jeune public sont moins prises en compte, or le cinéma d'animation nourri de contes africains pourrait les attirer vers les salles.

De ce fait, nous considérons que le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, principal espace qui permet de rassembler un grand public autour du cinéma, pourrait contribuer à développer le public jeune et aider à la relance de l'industrie du cinéma au Burkina Faso et en Afrique en s'appuyant également sur le cinéma d'animation.

1.1.6 Énoncé des questions et hypothèses de recherche

Questionnements

Ces différents constats nous amènent à nous poser les questions suivantes :

- Dans quelle mesure le FESPACO peut-il avoir un impact favorable sur la demande de films par le public Burkinabè et relancer la cinéphilie et l'exploitation cinématographique au Burkina Faso ?
- Quelle est la véritable nature de l'effervescence générale observée dans le grand public pendant le festival ?
- Quelle est la place du public jeune dans les événements du festival ?

Hypothèses

Nous donnerons aux questions citées plus haut les tentatives de réponses suivantes :

- Le FESPACO pourrait aider à la relance de la cinéphilie et du loisir du cinéma à Ouagadougou en développant des stratégies pour développer la participation effective du public local aux projections et autres activités cinématographiques lors du festival ;
- L'effervescence notée par le public burkinabè présent lors du festival ne concerne pas les projections et autres rencontres cinématographiques, mais essentiellement les activités commerciales et festives ;
- Le public jeune (Jusqu'à 15 ans) n'assiste pas aux activités du FESPACO ;
- Une stratégie s'appuyant sur le film d'animation au sein du MICA permettrait de développer l'intérêt pour la production de films d'animations et l'exploitation en salle à Ouagadougou.

Objectifs

Pour répondre à la question centrale de notre recherche, l'objectif principal est d'appréhender les modalités techniques, relationnelles du cinéma spécifiquement du festival et ses publics. Ainsi, il s'agira de :

- Participer à la mise en place des créneaux et des systèmes permettant de susciter et de stimuler le loisir cinématographique auprès des publics Burkinabè notamment les élèves et étudiants, les cinéphiles et les professionnels grâce au cinéma d’animation africain ;
- Promouvoir le cinéma d’animation africain à travers le FESPACO ;
- Diversifier le public de base du festival.

1.1.7 Résultats attendus

- Stratégie de promotion du film d’animation africain en direction d’un public jeune ;
- Création d’une série d’activités impliquant le jeune public ;
- Hausse de la fréquentation des salles de cinéma ;
- Installation d’un jury jeune pour les films d’animation.

1.1.8 Revue de la littérature

Tout travail scientifique doit apporter un plus par rapport à l’état des connaissances déjà produites dans une discipline donnée. Notre première tâche a donc été de nous intéresser à la production qui existe déjà sur le sujet de notre travail de recherche.

Comme le constate Claude Forest dans l’article introductif du dossier “l’industrie du cinéma en Afrique” de la revue “Afrique Contemporaine” de février 2011, l’industrie du cinéma est un sujet en général peu traité particulièrement lorsqu’il s’agit de l’Afrique noire francophone.

De ce fait, l’essentiel des contenus que nous avons pu trouver se présente sous forme d’articles, de mémoires et thèses, de rapports d’études, de documents institutionnels à côté de quelques ouvrages. Il existe néanmoins quelques mémoires et thèses comme celui d’Adèle Ragnangnéwindé sur *la gestion des relations publiques du FESPACO* (2018) et celui de Lise Mercier sur *l’espace du cinéma au Burkina Faso Étude de cas Ouagadougou : Institutions – Public – Cinéastes*

Malgré cette contrainte, nous nous sommes intéressées de prime abord aux spécificités des festivals dans la filière cinéma.

Nous avons trouvé des synthèses et articles intéressants comme celui d’Axel Scoffier publié sur « INA global » à propos de l’ouvrage *Sustainable Projections, Concepts in Film Festival Management* de l’Australien Alex Fischer. Intitulé « Regard de sociologue sur l’organisation des festivals de cinéma », Scoffier souligne le fait que bien que le festival soit au centre de l’économie du cinéma, il reste pourtant très peu théorisé.

Il relève comment Fischer montre le fait que les festivals ne sont pas seulement une opération de mise en contact des films avec un public, mais aussi des événements fondés sur la “connectivité sociale”, une “rencontre entre des films et des publics de nature différente, dont la participation est dépendante de la participation des autres”.

Cette revue complète de l'ouvrage de Fischer qui est devenu depuis 2013 un ouvrage de référence dans l'étude des festivals, nous est déjà d'un grand apport pour à la fois la compréhension de la fonction des festivals et pour les aspects méthodologiques y rapportés, qui pourront nous servir pour notre projet professionnel.

Un autre article, paru dans la revue "Afrique contemporaine" de février 2011 écrit par Samuel Lelièvre et intitulé "Les festivals, acteurs incontournables de la diffusion du cinéma africain" nous rapproche plus de notre champ d'étude. L'auteur y aborde le rôle crucial des festivals de cinéma dans un contexte où il n'y a ni distribution, ni exploitation, et où la production "se joue à l'aveugle". Lelièvre fait la revue de tous les festivals nés en Afrique et dans le monde depuis les Journées cinématographiques de Carthage et le FESPACO en choisissant de les regrouper par types, selon l'époque et les motivations profondes qui ont amené à les créer.

Cet article souligne les motivations très souvent politiques, qui sont à l'origine de la plupart des festivals précurseurs en Afrique (affirmation de l'identité noire, lutte contre le capitalisme) mais aussi pose la question de leur avenir dans nos pays.

L'ouvrage de référence pour nous a été l'étude historique de Colin Dupré intitulée *Le FESPACO une Affaire d'État (s)*, paru en 2012. L'auteur présente les péripéties de la naissance du premier festival d'Afrique subsaharienne, dont les débuts sont liés à une réaction des réalisateurs et cinéphiles Africains contre le manque de visibilité des films de leurs pays dans la distribution organisée par la COMACICO et la SECMA.

Dupré relate comment les enjeux nationalistes étant évidents, l'État burkinabè s'est dès la première édition en 1969, approprié l'événement et en a fait un instrument de sa politique intérieure et extérieure.

Devenu l'événement culturel majeur de tout un pays grâce à la position de capitale du cinéma africain désormais acquise par Ouagadougou, le FESPACO devient irrémédiablement lié à l'État burkinabè et à ses alliés tout au long de l'histoire politique très mouvementée de ce pays. Mais comme le souligne Olivier Barlet dans sa revue de l'ouvrage, c'est aussi le public qui a construit le mythe du FESPACO.

L'aspect populaire est selon Dupré, ce qui fait la particularité et la force du festival, même si l'engouement n'est pas forcément cinématographique. Ces aspects soulignés dans l'ouvrage nous sont d'un précieux apport.

L'approche chronologique adoptée par Dupré permet de voir édition après édition les défis qui se posèrent au festival, attachés à sa position de référence africaine dans le domaine, ou à ses nombreuses insuffisances et aux avancées des autres cinématographies nationales.

L'ouvrage est qualifié de « film documentaire historique » par Olivier Barlet dans sa revue pour « Africultures », son objectivité et ses analyses sans parti - pris salués par Claude Forest dans sa revue pour "Afrique Contemporaine" n° 244 (avril 2012).

Concernant les questions relatives aux publics et à l'audience, l'ouvrage *Sociologie du cinéma et de ses publics* du sociologue français Emmanuel Ethis fait la synthèse des notions relatives aux festivals et à leurs publics. Il souligne d'abord le caractère universel du loisir cinéma " et propose une véritable grille d'analyse des publics qui insiste sur le caractère multiple de ces publics : "le cinéma s'est imposé comme la pratique culturelle la mieux partagée en termes de fréquentation, d'audience ou d'influence".

Plusieurs documents institutionnels le citent comme référence méthodologique, comme l'enquête sur les publics du festival de cinéma du réel de mars 2009, qui a consisté à classer les différents publics (cinéphiles) selon le genre, l'âge, le statut et profession, le mode de visite et la situation géographique. Cette enquête visait à mesurer l'évolution des profils des différents festivaliers.

Nous ne pouvons terminer cette revue sans évoquer la collection "images plurielles", notamment, l'ouvrage d'Olivier Barlet *Les cinémas d'Afrique des années 2000* publié en 2012. Bien que très orienté côté esthétique du cinéma africain, cet ouvrage aborde la question des publics dans ses différentes composantes : le public africain qui ne connaît lui-même pas les productions africaines ; les réalisateurs qui baignent le plus souvent dans un flou total par rapport à leur propre discours et à ce qui se fait dans le continent ; les bailleurs et institutionnels attachés à garder une image exotique de l'Afrique, autant de positions qui forcent l'auteur à glisser à certains moments vers des analyses de types ethnologiques portant sur le processus et la fonction de la création dans les sociétés africaines.

Cet ouvrage nous aide à avoir une meilleure lecture des publics africains, que ce soit pour les salles, les festivals et la télévision, dans la période charnière qu'ont été les années 2000 (avec le passage au numérique notamment).

Un autre ouvrage de la collection Images plurielles qui a retenu notre attention : « *Afrique 50 : singularités d'un cinéma pluriel* (publié en 2005) ». C'est une production collective dirigée par Catherine Ruelle se veut une rétrospective, 50 ans après la réalisation du premier film réalisé par des subsahariens en France. L'ouvrage est précieux surtout parce qu'il nous permet de disposer d'un panorama historique où le FESPACO et les faits concernant le public apparaissent en filigrane.

Enfin, nous mettrons aussi à contribution les précieux cours dispensés à l'Université Senghor ainsi que des manuels de référence comme *Méthodes des sciences sociales* de Madeleine Grawitz qui nous sont d'un grand apport méthodologique.

1.2 Cadre méthodologique

La question du public est un facteur primordial à prendre compte dans le secteur cinématographique. Son étude nécessite l'utilisation de plusieurs outils de recherche. Ainsi, pour mieux l'aborder, nous avons opté pour la méthode qualitative en faisant recours à trois

approches comme la recherche documentaire, l'observation directe et par des entretiens semi-directifs et libres en plus d'une mise en situation par un stage professionnel.

La recherche documentaire nous a permis d'exploiter les écrits et études antérieures sur le public du cinéma notamment celui d'un festival de cinéma. L'enquête de terrain a consisté à faire six entretiens avec les directeurs d'institutions et des professionnels du cinéma à Ouagadougou : le Président du Conseil d'Administration du FESPACO, le Directeur Général du FESPACO, le Directeur Générale de la Cinématographie et de l'Audiovisuel et secrétaire de l'union nationale des cinéastes du Burkina Faso, le fondateur de l'institut IMAGINE, le responsable de salle de cinéma Wemtenga, responsable du projet succès cinéma. Enfin, le stage professionnel s'est déroulé au siège du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou et au Fonds de Développement Culturel et Touristique, ce qui a contribué non seulement au renforcement de nos capacités professionnelles mais aussi de collecter des matériaux pour le mémoire et le projet professionnel.

1.2.1 La recherche documentaire

La recherche documentaire est l'une des étapes de l'approche méthodologique qui constitue la base d'une étude scientifique, elle nous a permis d'approfondir nos connaissances sur l'objet de notre étude.

Cette recherche s'est composée de la collecte et la lecture des ouvrages abordant les industries culturelles précisément des différentes catégories du cinéma ainsi que les canaux de diffusion et l'importance du cinéma d'animation dans la programmation d'un festival.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons utilisé trois méthodes : l'exploitation des ouvrages, la recherche sur internet et le visionnage des films sur le cinéma d'animation africain.

La méthode par exploitation documentaire s'est faite par fiches de lecture sur les différents ouvrages avec l'analyse approfondie des pages utiles pour notre sujet. En ce qui concerne la recherche sur internet, nous avons pu noter les titres d'ouvrages et ou articles en plus des adresses URL.

Recherche dans les ouvrages

Dans le cadre de notre travail, nous avons exploité de multiples ouvrages, des rapports d'institutions, des mémorandums, des articles, des documents produits par des professionnels du cinéma.

Pour ce faire, la recherche s'est faite à la bibliothèque de l'Université Senghor à Alexandrie, à l'institut français de Ouagadougou et nous avons fait usage du centre de documentation de du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou. Ainsi, cette exploitation nous a permis de cerner notre problématique et d'organiser notre projet professionnel.

Recherche sur internet

Notre recherche à travers l'internet a concerné les articles spécifiquement consacrés aux festivals de cinéma et ses publics, les données sur le cinéma d'animation en Afrique en tant que catégorie pouvant contribuer au développement de la filière cinéma.

Tout en prenant en compte la spécificité de notre objet d'étude, nous avons consulté les sites du secteur culturel notamment du cinéma et des actions culturelles Africultures, afrikatoon.com, que nous avons référencés dans la bibliographie à travers des mots-clés comme : cinéma, festival, publics, exploitation, film d'animation, action culturelle.

Recherche vidéo

Cette partie de notre recherche a consisté à visionner quelques vidéos sur les techniques de cinéma d'animation et aussi quelques films d'animation africains. Ces vidéos montrent les différentes étapes de réalisation d'un film d'animation, sur la pixellisation, les stop motions, le papier découpé ou dessin, la prise de l'image et comment animer l'image.

1.2.2 Entretiens

Entretiens semi-directifs

Ce type d'entretien s'est adressé aux directeurs et responsables d'institutions du cinéma à Ouagadougou. Nous avons préparé des guides d'entretien portant sur les publics du cinéma, l'impact de la présence du FESPACO dans la ville de Ouagadougou sur la tradition cinéphilique auprès des burkinabè et la relance des salles de cinéma qui se ferment au fil du temps.

Ces guides ont été administrés en présentiel à cinq (5) personnes dont le directeur de la DGCA, le responsable du cinéma Wemtenga, le président du conseil d'administration du FESPACO, le DG du FESPACO, le chargé du succès cinéma à l'institut imagine.

Nous avons choisi d'interviewer ces responsables à cause du fait qu'ils sont dans le secteur cinématographique et connaissent mieux les réalités actuelles du cinéma.

Nous avons aussi fait des entretiens libres avec des professionnels de cinéma lors de notre stage que nous détaillerons dans la suite de notre méthodologie et lors des rencontres réunissant ces professionnels.

L'observation directe

L'observation, lors de notre stage dans les deux structures à Ouagadougou nous a permis de découvrir l'organisation d'une institution culturelle et son fonctionnement et aussi de comprendre les mécanismes de mise en œuvre d'un événement. Ainsi, nous avons pu nous familiariser aux canaux de diffusion des œuvres cinématographiques et avec la question du

financement des projets culturels. Toutes ces expériences vécues, nous ont permis d’orienter notre projet professionnel.

1.2.3 L’expérience du stage professionnel au Festival du cinéma et de la Télévision de ouagadougou (FESPACO) et au Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT).

Notre stage professionnel s’est déroulé en deux temps sur une durée de dix (10) semaines dans deux (2) structures culturelles. Ils m’ont permis de découvrir et de toucher les mécanismes de fonctionnement des activités menées par le FESPACO en tant qu’institution au cours de l’année paire et les différents mécanismes de financement mis en place pour les industries culturelles notamment le cinéma.

Stage au FESPACO

Notre stage au FESPACO s’est déroulé pendant cinq (5) semaines au siège de l’institution à Ouagadougou.

L’institution

Nous avons choisi d’y faire une partie de notre mise en situation à cause du fait que l’institution est l’un des dispositifs majeurs de la valorisation, de promotion du cinéma africain depuis 1969. C’est un établissement administratif de l’État structuré en une dizaine de départements dont :

- Le département Marketing et Partenariat ;
- Le département Communication et Relations Publiques ;
- Le département Multimédias et Presse ;
- Le département Infrastructures ;
- Le département Festival ;
- Le département du MICA ;
- Cinémathèque.

Il a pour missions de promouvoir le cinéma africain à travers une compétition de film, la distribution et la diffusion des œuvres cinématographiques (MICA), la sauvegarde des films (cinémathèque).

Le FESPACO s’adresse non seulement aux professionnels du cinéma, mais aussi ouvert au grand public en offrant un espace de rencontres et d’échanges. Au cours des années paires, Le FESPACO organise des activités variées, en collaboration avec d’autres opérateurs culturels, notamment les Journées Cinématographiques de la Femme Africaine de l’image (JCFA) et les projections de films avec les cinéclubs de certaines écoles de Ouagadougou.

Le stage au Fonds de Développement Culturel et Touristique

Présentation du FDCT

Le Fonds de Développement Culturel et Touristique est un dispositif de financement et d'appui technique au secteur de la culture et du tourisme créé en 2016 et opérationnel depuis 2017, il a lancé deux appels à projets.

À l'issue de son deuxième appel à projets en 2018, le FDCT a financé sept projets de la filière du cinéma au Burkina Faso grâce à deux prêts, trois avances sur recette et deux subventions³⁷.

Associant développement, culture/tourisme et solidité financière, le FDCT a pour vocation d'offrir au secteur culturel et touristique burkinabè, un accompagnement financier et technique pour assurer le développement des industries culturelles et du tourisme. Il se charge d'accompagner financièrement les projets des promoteurs culturels et touristiques, d'assurer le renforcement de leurs capacités techniques de ces promoteurs et aussi de mettre en place un mécanisme d'information sur les industries culturelles et touristiques.

Être un acteur engagé dans le développement économique de la culture et du tourisme au Burkina Faso, telle est la vision du Fonds et c'est dans ce sens qu'il intervient au service des acteurs culturels et touristiques. Sa mission est de participer à l'accroissement économique par la diversification de l'économie en valorisant la culture et le tourisme. Son ambition est de développer des mécanismes pour dynamiser le financement des projets culturels et touristiques.

Le Fonds de Développement Culturel et Touristique est organisé en organes d'administration et de gestion : le Conseil d'Administration et la Direction Générale. Il est composé d'une Direction Générale, de quatre directions et trois autres départements qui sont les suivants :

- La Direction de l'analyse et du suivi évaluation (DASE) qui est l'une des structures techniques spécifiques du Fonds chargée de l'analyse des requêtes de financement, du suivi-évaluation et du recouvrement du crédit des industries culturelles et du tourisme ;
- La Direction des études et de l'appui technique (DEAT), l'autre structure technique spécifique du Fonds qui se charge des études, de la planification, de la recherche de financement, des statistiques et toute activité d'appui technique ;
- La Direction des affaires juridiques et du contentieux (DAJC) ;
- La Direction des finances et de la comptabilité (DFC) ;
- Le Service des ressources humaines (SRH) ;
- La personne responsable des marchés (PRM) ;
- Le contrôle de gestion.

³⁷ Confère annexe 3 sur les projets financés par le FDCT

Apports spécifiques du stage au FESPACO

Le stage au FESPACO s'est déroulé du 7 mai au 8 juin 2018. Nous y avons effectué un parcours dans les directions ou services suivants : le département marketing et partenariat, le département de communication et relations publiques, le département presse et multimédia, aux infrastructures, au département Festival, au MICA et à la cinémathèque.

La période de stage n'étant pas dans l'année de la biennale (festival) mais plutôt dans celle des préparatifs cela nous a permis de nous familiariser, en période « calme » avec les départements et leurs missions. À la fin de la première semaine, nous avons assisté à la dernière séance de ciné-club organisée par le FESPACO pour les élèves de Ouagadougou.

Nous avons participé à l'organisation des projections en plein air à l'occasion du ciné-club grand public organisé par la direction des infrastructures pendant la semaine du 14 au 20 mai par le FESPACO à l'intention de la population de la ville de Ouagadougou.

Au département Festival, la période de la réunion extraordinaire du conseil exécutif et consultatif de la Fédération Panafricaine des Cinéastes a été une occasion d'apprentissage. En effet, le département ayant la charge de la logistique et de l'accueil des invités venus de plusieurs continents nous a permis de participer aux activités du dit congrès.

Ainsi toutes ces expériences nous ont permis de cerner et de formuler la problématique de notre projet professionnel et furent d'un grand apport pour notre mémoire.

Au cours de cette période, nous avons eu à rencontrer des professionnels du cinéma avec qui nous avons échangé sur la situation du cinéma africain.

Apports spécifiques du stage au FDCT

Cette période de six (6) semaines nous a permis de voir l'intervention du Fonds pour la filière cinéma et son développement. Le stage au sein de ce fonds nous a ainsi permis de voir dans quelle proportion les acteurs du cinéma sont actifs dans le processus de cofinancement de leurs activités, ce qui est un indicateur important de l'intérêt qui est porté dans tout le pays pour une relance de l'industrie.

S'agissant des acteurs de la filière cinéma, nous avons constaté que ceux-ci préfèrent bénéficier des subventions plutôt que des prêts ordinaires pour le déroulement de leurs activités. Par conséquent, le fonds se trouve parfois dans l'incapacité de leur octroyer ces subventions, non seulement à cause du critère de sélection (réservés aux associations), mais aussi du budget limité et insuffisant pour satisfaire tous les opérateurs. Il faut noter aussi que certains ne savent pas constituer les dossiers conformes aux critères de la composition des dossiers. Il manque très souvent des documents justificatifs importants.

Les apports sont donc nombreux et d'une grande pertinence pour orienter notre projet professionnel sur la création d'activités destinées au jeune public à travers les projections de films d'animation africains pour développer la cinéphilie à Ouagadougou.

Les échanges avec nos différents responsables et les conseils des différents professionnels nous ont aussi permis d’avancer dans nos activités de recherche et d’obtenir des données.

1.2.4 Le traitement de données

Pour le traitement de nos données, nous avons procédé par un dépouillement des fiches de lectures et au classement selon la thématique afin de faciliter l’exploitation des données recueillies. Pour ce faire, nous avons référencé tous les types d’ouvrages selon la recommandation de l’université.

Les entretiens effectués ont été transcrits, analysés et interprétés tout en tenant compte de l’évolution de la collecte des informations afin d’expliquer et mieux illustrer nos idées.

Nous avons utilisé une technique d’organisation et d’élaboration des fiches d’informations recueillies selon les thèmes que nous avons utilisés dans notre travail.

1.2.5 Limites méthodologiques

Nous avons été confrontées aux difficultés d’entrer en possession des données et informations liées à notre thème de réflexion. Lors des entretiens, certains (informateurs) n’ont pas été favorables pour échanger et nous renseigner sur les différentes questions auxquelles nous attendions des réponses pour vérifier nos hypothèses.

Notre période n’étant pas celle du festival, nous n’avions pas pu collecter les informations liées directement à la question du public qui est importante dans notre travail. La documentation ou les écrits sur le FESPACO ne sont pas accessibles aux chercheurs³⁸, ce qui a engendré un retard dans la recherche par rapport au temps qui nous a été imparti.

Bien que, nous ayons rencontré des limites, nous sommes parvenues à poursuivre notre étude grâce à la pertinence de notre sujet qui reste important pour le cinéma au Burkina Faso.

³⁸ Dupré, Colin mentionne notamment l’impossibilité de prendre connaissance des données financières et comptables

2 Le FESPACO et le public du cinéma au Burkina Faso : contexte et état des lieux

2.1 Le FESPACO : Fonctionnement et financement

2.1.1 Organisation institutionnelle et mise en œuvre du festival

Le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou a une double vocation institutionnelle et événementielle. En tant qu'institution, le FESPACO dispose d'un statut administratif qui le rattache au ministère de la culture et du tourisme en tant qu'établissement public extérieur. L'institution FESPACO est reconnue par les autres États africains qui ont fait de Ouagadougou la ville siège de cette institution et qui est devenue par conséquent la capitale du cinéma africain.

Évolution de l'organisation : 1969-2019

Au niveau national, le FESPACO met en valeur à travers le cinéma les expressions culturelles du Burkina Faso. En ce qui concerne le plan mondial, le Festival favorise la promotion et la diffusion du cinéma africain dans sa diversité culturelle à toute l'humanité à travers le Marché international du Cinéma Africain (Mica) créé en 1983.

Le FESPACO est dirigé par un président du conseil d'administration (PCA) et par un Directeur Général (DG) chargé de piloter l'action des différents départements qui composent l'institution. Celle-ci est structurée en 11 départements : le département de l'Administration et des Finances, le département de la communication et des relations publiques, le département multimédia et presse, le département des infrastructures, le Marché International du Cinéma Africain, la direction du contrôle des marchés publics et engagements financiers, le département marketing et partenariat, le département festival, la direction de la cinémathèque, le département des ressources humaines, l'agence de comptabilité.

Dans la suite de notre travail nous présenterons un résumé de l'organigramme actuel de l'institution sur décision n° 2013-001/MCT/SG/FESPACO/DG portant organisation, attributions, fonctionnement du FESPACO.

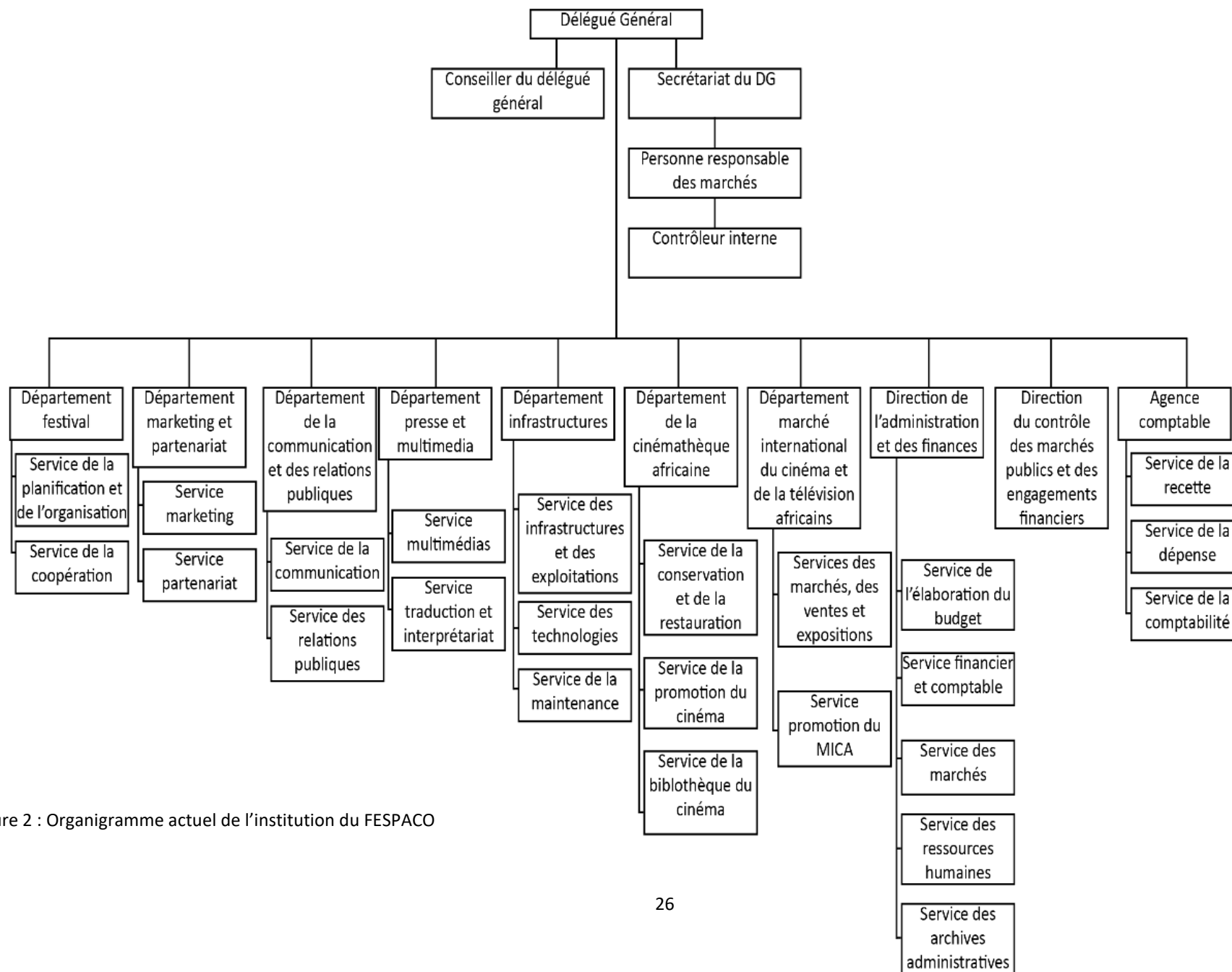


Figure 2 : Organigramme actuel de l'institution du FESPACO

Mise en œuvre du festival

Le volet événementiel du FESPACO est plus important que la composante institutionnelle qui doit le servir. Il se distingue des autres festivals par son ouverture au public populaire qu'il sait mobiliser. L'événement repose sur trois dimensions.

La première dimension, cinématographique se traduit par les projections de films en compétition devant un jury chargé de confronter les talents des différents professionnels de cinéma.

La deuxième est politique. Elle a pour ambition de montrer la diversité culturelle du continent africain à travers les différents films produits par les Africains pour véhiculer des représentations des cultures africaines.

Enfin, la troisième consiste en une grande fête qui réunit des milliers de festivaliers et un grand public venus de différents horizons du monde. Cette fête du cinéma se vit dans un esprit de voir ensemble et de convivialité.

Au-delà de ces trois dimensions, on peut relever celle de l'économie qui se constate à travers la valeur ajoutée apportée par le festival au cours de la semaine. Elle est observable dans la hausse des activités de restauration, d'hébergement et de transport qui contribuent à la balance commerciale du Burkina.

Pour l'organisation de l'événement, le ministère de la culture, des arts et du tourisme met en place, quatre mois avant la tenue de la Biennale, un comité national d'organisation (CNO) en vue d'une bonne réalisation de l'événement. Une fois nommé le CNO travaille en collaboration avec le personnel permanent du FESPACO (institution) réparti en plusieurs commissions.

Le comité du CNO actuel se présente comme suit :

- Une équipe de coordination composée :
 - Du Président du Comité National d'organisation ;
 - Du Président du Conseil d'Administration du FESPACO ;
 - Du Délégué Général du FESPACO ;
 - Du Délégué Artistique du FESPACO ;
 - Du Directeur du MICA ;
 - Des Conseillers.

Cette équipe se charge de coordonner toutes les activités menées par les différentes commissions pour le bon déroulement du festival. Elle suit l'exécution du pilotage de l'événement, élabore le budget prévisionnel, se charge de la direction artistique, participe aux conférences de presse de la manifestation et multiples d'autres missions qui incombent à chacun de l'équipe de coordination.

- Les commissions

Elles se présentent en différentes commissions comme suit :

- Communication ;
- Accréditations et relations publiques ;
- Sécurité ;
- Protocole ;
- Jurys officiels ;
- Prix spéciaux ;
- Aménagement et équipement ;
- Programmation ;
- Rencontres professionnelles ;
- Partenariats ;
- Transports ;
- Cérémonies et animations culturelles ;
- Santé ;
- Voyage accueil et séjour ;
- Espace junior ;
- Finances et comptabilité ;
- Présentation de films et débats forums ;
- MICA.

Chaque commission se charge d'accomplir ses missions pour le bon déroulement de la biennale.

2.1.2 Mode de financement

Le secteur culturel nécessite comme toute activité, un accompagnement technique et financier. Ainsi le financement demeure l'élément essentiel pour les industries culturelles et particulièrement le cinéma qui demande beaucoup d'investissement financier.

Le festival en tant qu'événementiel relève de l'administration publique de la culture. Il est aussi un cadre propice pour les rencontres avec les acteurs financiers de la culture au niveau national et international.

Les financements nationaux proviennent de l'État burkinabè à hauteur de cinq cents millions (500 000 000) de francs CFA par édition³⁹ jusqu'en 2017 à travers le ministère de la culture et

³⁹ Ragnangnéwindé, Adèle : *Gestion des relations publiques au Fespaco*, mémoire de fin de cycle, ENAM Ouagadougou 2016-2018, P. 27

du tourisme, de la Commune de Ouagadougou aussi qui prend en charge ainsi que la Loterie Nationale du Burkina qui accompagne le festival à hauteur de 100 000 000 de francs CFA y compris la dotation d'un prix. Pour la 26^e édition qui marque les cinquante ans d'existence du FESPACO, le ministère a doublé sa subvention qui est passée de 500 millions à un milliard (1 000 000 000) de francs CFA.

Plusieurs pays européens et organismes internationaux soutiennent le FESPACO pour l'organisation de l'événement : la Coopération Suisse, l'Allemagne, la Finlande, les pays Bas et la Suède. On peut aussi citer certains organismes qui sont des partenaires traditionnels du FESPACO comme l'Union Européenne, la Coopération Française, l'Organisation Internationale de la Francophonie... Les États Unis d'Amérique et Taïwan (avant la rupture des relations diplomatiques) aussi accompagnent les activités du festival.

L'appui international provient également d'institutions comme le PNUD, l'UNICEF, AFRICALIA, l'UNESCO, la Fondation PRINZ CLAUS, STICHTING DOEN et l'institut français⁴⁰ (maison de naissance du FESPACO en 1969) qui appuie l'événement depuis sa création comme semaine du cinéma.

Le FESPACO, bien que panafricain, ne bénéficie pas de financements des pays africains. Le Burkina Faso reste jusqu'ici le seul État du continent à accompagner la biennale, financièrement et techniquement. Néanmoins, il faut signaler l'appui financier de l'Union Africaine accordé pour la première fois en 2017 et qui s'est poursuivi lors de l'édition du Cinquantenaire.

Pour les prix de l'édition 2017, plusieurs institutions internationales et sous régionales ont accompagné la biennale. Il s'agit de la CEDEAO, le Conseil de l'Entente (CE), la Fondation ECOBANK, l'Union Africaine (UA), Water AID, l'Association Inter Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP), la Guilde Africaine des Réalisateur et producteurs, l'Association catholique mondiale de la communication, la Fédération Africaine de la Critique Cinématographique (FACC), l'AN-BF⁴¹.

L'appui national et international provient également du monde des entreprises comme Royal Air Maroc (RAM), FASOPLAST, l'OCP (Maroc), la SONAPOST, Canal +. S'y ajoute l'accompagnement des médias en tant que partenaires techniques ou des supports favorisant le partage d'information que ce soit au niveau national ou au niveau international. On peut

⁴⁰ L'institut français sert d'appui technique pour le Fespaco depuis sa création pour les projections de films sélectionnés au cours du festival

⁴¹ Adèle, ibid

retenir la RFI, France 24, RTF/RNB, BF1, BBC Afrique, Impact TV, Lefaso.net, Burkina 24, Burkina online, Fasozine, Paalga, le pays, Sidwaya, infos cultures⁴².

Ces sources de financement se résument dans ce tableau ci-dessous :

Tableau 1 Partenaires techniques et financiers

Sources de Financement	Partenaires
International Public	OIF, UE, UNICEF, ACP/UE, la France, L'Allemagne, la CEDEAO, l'UA, des États Unis, de la Chine Taiwan, la coopération française, la Danemark, la Finlande la Suède, les Pays Bas.
International privé	AFRICALIA, Conseil de l'Entente, Fondation PRINZ CLAUS, Water AID (5 000 000 ⁴³), la Fondation ECOBANK, RAM, STICHTING DOEN
National public	L'État Burkinabè (1 000 000 000 de FCFA pour l'édition 2 019), la commune de Ouagadougou, LONAB (100 000 000), Caisse National de Sécurité sociale, la Générale des Assurances.
National privé	FASOPLAST, la Guilde Africaine des Réalisateur et producteurs
Médias internationaux	RFI, France 24, BBC Afrique, RTI, TV5 Monde, Africable, Nollywood TV, Télévision EDAN
Médias nationaux	RTF/RNB, BF1, Impact TV, Lefaso.net, Burkina 24, Burkina online, Fasozine, Paalga, le pays, Sidwaya, infos sciences cultures, Faso Amazone,

2.2 Le FESPACO et son public

2.2.1 Le public burkinabè du FESPACO

Le FESPACO dispose d'un public populaire dont la majorité se trouve à Ouagadougou et dans les villes des autres régions du Burkina Faso qui, comme Bobo Dioulasso, bénéficient des projections programmées lors du festival sur une période d'une semaine.

⁴² Adèle, P. 28

⁴³ <http://lefaso.net/spip.php?article76187>, consulté le 22/02/2019 à 13 heures

Selon Gaston Kaboré⁴⁴ : « la ville s'est approprié et s'est identifiée au festival. Pour le public Ouagalais et national, c'est un motif de fierté pour eux, tout le monde sait ce qu'est le FESPACO » (entretien réalisé le 02 Aout 2 018).

Selon G. Kaboré, le public burkinabè avait bien avant la création du festival une habitude cinéphilique liée aux débats sur les films à l'hôtel de l'Indépendance et retransmis à la radio nationale. Cet engouement s'est développé au long des années 1960 et 1970 chez les Burkinabè. Malgré la présence dominante des films étrangers, ceux-ci se sentent concernés par les images du Burkina et de toute l'Afrique et participent fortement à l'événement.

Dans l'intervalle d'années allant de 1972 à 1985, le nombre de spectateurs participant au festival a augmenté de cent mille (100 000) à cinq cent mille (500 000)⁴⁵.

Malgré le nombre croissant des spectateurs participant à l'événement, on constate lors des projections au cours du festival que le public est de moins en moins composé de cinéphiles comme ce fut le cas avec le public des années 1960, ceux qui ont favorisé la création du festival en 1969.

Ainsi l'amour du cinéma observé dans les décennies précédentes a baissé par rapport à la recherche de l'esprit festif à travers la restauration. Le festival n'est plus le lieu de découverte de films africains mais il sert de lieu de rencontre et de causeries pour les Burkinabè. Ceci est lié à la composition sociologique et à la faible connaissance du cinéma par le public qui s'intéresse plus à l'ambiance et à l'animation multiforme de la manifestation qu'au langage cinématographique ou aux représentations de l'Afrique véhiculées par les films.

Dans son mémoire de master, Lise Mercier fait part, en ces termes, de ses observations ou ses expériences au cours de son séjour à Ouagadougou pendant le FESPACO : « le mouvement continu dans les salles entre personnes qui changent de place pour mieux voir ou pour rejoindre un proche et ceux qui arrivent en milieu ou à la fin de la séance pour n'avoir qu'un aperçu du film ; certains spectateurs commentent les scènes à haute voix ; des caméras de la télévision nationale éblouissent brutalement avec une lumière blanche les visages de quelques spectateurs pendant la projection ; les lumières s'allument par-ci par-là dans la salle ; indiquant des personnes regardant leur téléphone ou répondant aux appels pendant la séance ».

Elle relate son expérience pour relever le fait que les spectateurs ne se concentrent pas sur l'œuvre pour mieux la comprendre et n'ont pas de respect pour les autres spectateurs qui se trouvent dans une salle de projections.

⁴⁴ Cinéaste Burkinabé, étalon d'or du Yennenga en 1995

⁴⁵ Manthia, Diawara, « African Cinema - Politics & Culture, Bloomington, Indiana University Press, 1992 P.131 » cité par Lise Mercier, mémoire de master, *l'espace du cinéma au Burkina Faso, étude de cas de Ouagadougou : Institutions – Public – Cinéastes*, 2018, P. 20

Cependant, on peut classer le public burkinabè du FESPACO en deux catégories : les spectateurs occasionnels et les cinéphiles. Les cinéphiles sont ceux qui ont un intérêt particulier d'un film et sa compréhension et qui ont l'habitude d'aller en salle de cinéma.

Les spectateurs occasionnels se rendent massivement aux projections de films au cours de la biennale parce qu'ils sont plutôt intéressés par le côté festif de l'événement et non par les films.

Ces comportements sont dus au fait que tous les quartiers n'ont pas de salles à proximité, ce qui explique la baisse de fréquentation des salles qui sont plutôt concentrées en centre-ville et le manque d'habitude de cinéma. Cela a conduit à la fermeture des salles au Burkina Faso et à la baisse de la cinéphilie du public burkinabè.

2.3 Typologies des publics du festival

Le FESPACO a connu l'engouement du public dès sa première édition en tant que semaine de cinéma africain de Ouagadougou. Selon le rapport final du programme du Fonds européen de développement (FED) pour le Burkina Faso, la première édition avait attiré entre 12 000 et 25 000 personnes dans une ville de 350 000 habitants à l'époque.⁴⁶

Les publics cibles du festival se présentent comme suit :

Les professionnels du cinéma africain

Ce public est constitué de réalisateurs, distributeurs, producteurs, diffuseurs, de cinéastes, d'exploitants. Ils facilitent les missions statutaires et les activités du festival comme les rencontres et débats relatifs à la chaîne de valeur de l'industrie cinématographique en Afrique. Ils s'informent sur le cinéma africain, échangent sur le thème de l'année et sur les perspectives de son développement à l'occasion de colloques. Ils font la promotion de leurs œuvres, nouent des partenariats (négociations et relations) et vendent leurs œuvres.

Le festival a connu en 2017 une participation importante des professionnels du cinéma avec un nombre total de deux mille deux cent deux (2 202) personnes.

Sponsors, mécènes

Des entreprises, ONG, ou encore des partenaires privés contribuent et participent au déroulement du festival à travers un appui technique et ou financier. Ils bénéficient des

⁴⁶ Jeretic Patricio et Rosant Lucas, *assistance technique pour l'élaboration du plan stratégique de développement du Fespaco*, rapport final, Ouagadougou, 2014

supports de communication : catalogues et différents supports du festival et des espaces de communication : salles de projection, hôtels...

Les cinéphiles

Ce sont les publics et spectateurs s'intéressant au cinéma en tant qu'art. Ce sont en général, les étudiants, les élèves ainsi que des fonctionnaires et le grand public ayant comme loisir le cinéma. Ils participent à la semaine du cinéma (des projections), aux ciné-clubs organisés même en dehors du festival pour les élèves des établissements de la ville de Ouagadougou (formation, projection et débats), et par le cinéma ambulant dans le monde rural et dans les autres provinces.

Les médias

C'est l'ensemble des moyens de communication écrite, audiovisuelle ou parlée qui assurent la couverture médiatique des événements du festival comme la conférence de presse. Ils produisent de l'information sur les activités du festival qu'ils diffusent à travers plusieurs canaux : chaînes de télévision, radios, site web, et réseaux sociaux.

À la 25e édition du festival, deux cent quatre-vingt-treize organes de presse nationaux et internationaux étaient présents.

Les festivals partenaires

Les différents festivals partenaires sont représentés et offrent souvent des conférences et des panels pour promouvoir le développement du cinéma africain. Ils sont également présents au MICA et aux projections pour trouver des films pour leurs propres programmations. Ils peuvent aussi proposer certains films pour des programmations spéciales qui se tiennent pendant le FESPACO.

Selon le rapport d'activité du FESPACO 2017, on peut noter soixante-dix-huit (78) représentants de quarante-neuf (49) festivals. Nous pouvons citer, entre autres, comme festivals partenaires le Festival International du Film Francophone de Namur (FIFF)/ Belgique, Vues d'Afrique/Montréal – Canada, le Festival International de Film d'Amiens/ France, le Festival International de Film d'amour de Mons/ Belgique, le Festival International du Cinéma de Contis/ France⁴⁷.

⁴⁷ Rapport d'activités, Département communication et relations publique, Ouagadougou, Mai 2017, P.12

3 **Projet de contribution aux activités du programme général du festival par le cinéma d'animation**

Cette partie sera consacrée à la situation du cinéma d'animation, à l'état de production, aux modes de financement et aux réseaux de distribution, au public du cinéma d'animation en Afrique et au Burkina Faso. Ensuite, nous présenterons les grandes lignes du projet et les activités à mener pour la promotion du cinéma d'animation en tant que moteur de redynamisation du loisir cinématographique au Burkina Faso et dans la ville de Ouagadougou.

3.1 Contexte et justification

3.1.1 Situation de la production, du financement, de la distribution et des publics du cinéma d'animation en Afrique.

Le cinéma d'animation fait le lien entre le cinéma et les arts plastiques à travers une histoire ou un thème imaginaire. L'animation en tant que genre artistique a existé bien avant le cinéma. Il y a 5 000 ans, on pratiquait dans l'une des provinces de l'Iran les aventures d'images en mouvement projetées par les gobelets⁴⁸.

À partir du XIXe siècle, l'apparition d'une variété de jouets optiques favorise l'animation à travers le folioscope (dessins ou photographies), le thaumatrope, le phénakistiscope, le zootrope, le praxinoscope. Puis il y a eu une amélioration avec le théâtre optique conçu par un Français qui a réalisé la première animation d'un dessin le 28 octobre 1892 au musée Grévin bien avant le cinéma des frères Lumière. Ainsi, ce cinéma a progressé avec l'apparition du celluloïd qui servira à décalquer les dessins pour des raisons économiques, afin de ne pas répéter le même dessin. Le dessin animé cinématographique (la fantasmagorie) sera projeté en août 1908 au Théâtre Gymnase à Paris.

Cependant, le cinéma d'animation va progresser et servir de moyen pour attirer les publics jeunes et adultes par la projection des films de cette catégorie. On pourrait, à ce titre, donner l'exemple de la ville d'Antananarivo à Madagascar qui, voulant redonner vie au cinéma est passé par l'animation pour faire renaître l'envie et le goût du cinéma auprès de la population.

Le cinéma d'animation évolue à travers plusieurs techniques comme les dessins animés⁴⁹ (la technique la plus populaire), la manipulation d'objets 2D⁵⁰, l'animation en volume (objets 3D)⁵¹ et l'animation de synthèse⁵². Il va intéresser les cinéastes et les publics en Asie (Japon), en

⁴⁸ 20-histoire_cin_ma_animation.pdf

⁴⁹ Papier, Pellicule, Acétates ou celluloïds

⁵⁰ Sable, Papier découpé, Pâte à modeler (bas-relief), Peinture, Écran d'épingle...

⁵¹ Marionnettes, Pâte à modeler, Figurines, Objets divers (poupées, jouets, fruits et légumes, etc.), Pixilation

⁵² Animation 2D numérique, Animation 3D

Amérique (les États Unis), en Europe (la France) et aussi en Afrique qui va aussi matérialiser sa culture dans ce genre de cinéma.

L'Afrique dispose d'une grande richesse en contes, récits et légendes qui constitue un important répertoire pour raconter ses histoires, ses cultures notamment l'animation pour valoriser ses expressions culturelles.

En Afrique, le cinéma d'animation est dans une dynamique de développement de la filière dans plusieurs pays que ce soit pour le cinéma ou pour la télévision. Un bouillonnement se constate à travers plusieurs initiatives comme la naissance des associations de la promotion du film d'animation, les studios de production et les centres de formation aux métiers et techniques de réalisation de film ainsi que les festivals de valorisation de ce cinéma. A titre d'exemple on peut citer deux projets mis en œuvre dans le cadre du programme ACPCultres+⁵³ : celui de « Afriq'Anim'Action » pour le développement d'œuvres audiovisuelles et la formation puis, « Action ACP 3D » déroulés respectivement par le studio Malembe en République Démocratique du Congo et par l'Institut Africain du Management au Sénégal en 2012.

Depuis les années 2000, plusieurs pays africains s'intéressent au cinéma d'animation notamment les rencontres du film court (2 006)⁵⁴ de Madagascar et le Festival International du Cinéma d'Animation de Meknès du Maroc⁵⁵. Mais bien avant 2000⁵⁶, on observe l'émergence de nombreuses initiatives en Afrique centrale avec des formations de peinture, en Égypte (un pays pionnier de la production des dessins animés au Moyen Orient) où la production des dessins animés a commencé dès 1930 avec « les frères Fränkel » qui réalisent leur premier film en 1935 et se poursuit toujours. La Tunisie, le Maroc, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Nigeria, le Mali, le Sénégal, le Madagascar, la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Burkina Faso sont d'autres pays où le cinéma d'animation a émergé.

État de la production

L'évolution du numérique a favorisé en Afrique une progression de la production de films d'animation à travers les studios de production et les centres de formation aux techniques de réalisation. Ceci se constate par l'existence de multiples studios dans les différents pays. Comme l'indique le tableau ci-dessous, une dizaine de studios de production progressent

⁵³<http://acpcultresplus.eu/?q=fr/content/bonnes-pratiques-du-programme-acpcultres-afrique%E2%80%99anim%E2%80%99action>

⁵⁴ RFC est un festival de cinéma de film fiction documentaire et animation créé depuis 2006

⁵⁵<https://if-maroc.org/meknes/evenements/ficam-17eme-edition-festival-international-de-cinema-danimation-de-meknes/>

⁵⁶ <https://www.cinergie.be/actualites/images-animation-le-cinema-d-animation-en-afrique-centrale>, consulté le 17 Février 2019

actuellement en Afrique. S’y ajoutent d’autres studios en dehors de l’Afrique qui produisent des films sur l’histoire de l’Afrique ou sur des Africains⁵⁷.

Tableau 2 Studio de productions en Afrique 2 015

Noms des studios	Films réalisés	Pays
1. Afrikatoon	La famille Tchatchallo (22 épisodes), Kiproko le sage et la Blague du jour	Côte d’Ivoire
2. Dynamic Art Vision	Papa Nzenu, le chasseur et l’antilope	Algérie (Alger)
3. Ow Entertainment	Changa and the Jade Obelisk	Los Angeles (relatant l’histoire de trois héros de en Afrique médiévale)
4. Triggerfish Animation Studios	Le film Khumba	Afrique du Sud
5. Youneek Studios	Un superhéros assez futuriste qui se bat dans les rues de Lagos contre des robots surpuissants.	Etats Unis (le studio est composé de Trois Nigériens qui produisent sur un superhéros à Lagos).
6. Solomon Jagwe	Les adorables Nkoza and Nankya	Ouganda
7. Le studio EVCL	Bino and Fino	Nigéria
8. Pictoan	Kabongo le griot en 2002 (13 épisodes)	Sénégal (Dakar) : le premier studio créé en 1998 en Afrique
9. Imapix	7àdire	Martinique
10. Trans Tales Entertainment	Mark of the Uru (2008) et The Secret Princess (2 015)	Angleterre

Sources : <http://www.afrizap.com/2-studio-afro/>

⁵⁷ <http://www.afrizap.com/2-studio-afro/>

Mode de financement

Le financement reste un problème crucial pour le cinéma, mais plus encore pour le cinéma d'animation en Afrique. Les productions de films d'animation ou les sessions de formation bénéficient rarement d'appui financier. La plupart des financements des films d'animation qui sont produits en Afrique par les Africains proviennent de l'aide extérieure comme « Aya de Yopougon » qui a été produit par Autochenille production.

Le crowdfunding et les incubateurs sont des mécanismes de financement à prendre aussi en compte pour le financement de la réalisation des films d'animation africains. Le coût de production de cette catégorie est favorable grâce à l'évolution du numérique et l'accessibilité à internet.

Modes et réseaux de diffusion

Les modes de diffusion demeurent les salles et les festivals qui sont un maillon incontournable du cinéma.

Les festivals sont des dispositifs qui permettent de promouvoir le cinéma d'animation. Aussi, les initiatives se multiplient à travers plusieurs pays en Afrique, c'est le cas par exemple du Cameroun avec le festival du cinéma d'animation africain de Yaoundé « CANIMAF », d'Abidjan avec le festival du film d'animation d'Abidjan (FFAA) qui en sera à sa deuxième édition en mai prochain, le Maroc avec le Festival international du cinéma d'animation de Meknès.

Au-delà des festivals, d'autres moyens de diffusion comme la télévision, les différentes rencontres, colloques et des médias sociaux permettent de diffuser les films d'animation.

Les publics du cinéma d'animation

Les publics du cinéma d'animation en Afrique comme ailleurs se composent principalement les enfants et les adultes qui s'y intéressent de plus en plus.

3.1.2 Le cinéma d'animation en Afrique de l'ouest, cas du Burkina Faso

Le FESPACO fait une place au cinéma d'animation au sein du MICA depuis 2017. Pour marquer son cinquantenaire cette année 2019, le FESPACO a intégré cette catégorie dans la sélection de la compétition de court-métrage d'une durée comprise entre 3 minutes et 35 minutes.

Le Burkina Faso se distingue grâce aux efforts menés par l'Association Burkinabè du cinéma d'animation (ABCA). Créée depuis 2009, ABCA est affiliée à la Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité Culturelle (FICDC), en tant que membre et du réseau d'animation africain. Elle se donne pour objectif premier de promouvoir le cinéma d'animation et de

contribuer au développement de ce genre en vue d'une forte industrie du cinéma d'animation au Burkina Faso.

3.2 Description du projet

« Ani Ciné » est un projet de promotion du cinéma d'animation qui pourrait être intégré dans le programme général du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou en vue de promouvoir le cinéma auprès du public jeune.

Le projet va consister à préparer le public à participer aux différentes activités et projections de films programmées pour le FESPACO en y ajoutant le souci de relancer la fréquentation des salles de cinéma au Burkina Faso.

Il s'agira de sélectionner dix films d'animation, de les projeter sur un circuit de dix salles et espaces alternatifs de projection. Les projections qui seront effectuées à l'intention d'élèves de dix (10) différents collèges de Ouagadougou.

Chaque collège désignera un représentant qui fera partie du jury de « Ani ciné ». Chaque école verra la projection des dix films, dans différentes salles de cinéma. À la fin du circuit qui coïncidera avec le début du FESPACO, ce jury jeune siégera pour désigner le meilleur film parmi les dix sélectionnés. Pour les autres élèves, une compétition de rédaction sur la base des films projetés sera organisée ainsi qu'un vote au sein de chaque établissement pour désigner les meilleurs films. Les meilleures rédactions pour chacun des dix films seront récompensées.

Ainsi, nous utiliserons une approche participative qui va impliquer les directeurs d'école, les élèves, les professionnels du cinéma d'animation africains et les exploitants de salles de cinéma.

Ce projet se déroulera dans la ville de Ouagadougou neuf (9) mois avant la tenue du FESPACO. Les films sélectionnés dans la production francophone africaine de films d'animation seront identifiés, regroupés et projetés dans le circuit de salles identifiées. Les participants aux séances de projection seront aussi bien les élèves que les enseignants.

Ces séances de projection permettront de créer les conditions d'éducation en vue de développer une culture cinématographique et de créer un public potentiel pour le cinéma à Ouagadougou.

Le projet étendra ses actions à long terme à d'autres régions du Burkina Faso pour permettre aux publics de vivre le cinéma qui les concerne. Ainsi, le projet mettra en place un jury enfant pour la sélection des films de cinéma d'animation qui iront au FESPACO.

3.3 Objectifs

➤ Objectif général

L'objectif général est de contribuer à la stratégie nationale du développement du cinéma afin de redynamiser la fréquentation des salles de cinéma surtout par le jeune public, en utilisant et développant la production des films d'animation.

➤ Objectifs spécifiques

Ce projet a pour objectifs spécifiques de :

- Créer un circuit de projections d'une durée de 9 mois avant le festival
- Mettre en valeur le cinéma d'animation ;
- Mettre en place un jury jeune public sur la base des films du circuit ;
- Mettre en place une stratégie de valorisation des professionnels du film d'animation africain lors du MICA ;
- Entretenir la cinéphilie et susciter une participation effective du public Burkinabè aux activités du FESPACO.

3.4 Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- La majorité des cinéphiles participant aux activités du FESPACO est Burkinabè ;
- Le cinéma d'animation entraîne plus la croissance de sa consommation en salles ;
- Les salles de cinéma sont relancées et fréquentées à long terme au Burkina Faso ;
- Le nombre de films africains d'animation a augmenté.

3.5 Analyse SWOT (FFOM)

Tableau 3 Environnement interne et externe du projet

Interne	<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouveauté du projet - Intérêt des acteurs du cinéma burkinabè - Motivation et dynamisme de l'équipe de projet - Facilité de mise en œuvre du projet - Maîtrise des TIC 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources matérielles et financières - Nouveauté du marché
Externes	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence des salles de cinéma - Population burkinabè fortement jeune - Multiplicité des établissements scolaires - Existence d'écoles de cinéma - Partenariats du FESPACO avec les établissements scolaires de la ville - Engagement des PTF dans la promotion du cinéma africain 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conflits de leadership - Exigences du calendrier scolaire - Disparition de certaines salles de cinéma. - Environnement politique

3.6 Les bénéficiaires du projet

Le projet « Ani Ciné » a pour cibles directes, d'une part les jeunes élèves des établissements secondaires de la ville de Ouagadougou et le FESPACO, et d'autre part, les exploitants de salles.

Les bénéficiaires indirects seront notamment les professionnels du cinéma d'animation, les acteurs du cinéma d'animation, la population Ouagalaise et l'Association Burkinabè du cinéma d'animation.

➤ Les bénéficiaires directs

Il s'agit notamment :

- Les élèves : les établissements seront sélectionnés selon le critère de quartier de la ville de Ouagadougou et les salles de cinéma existant dans la zone afin de faciliter le déplacement des écoles vers les salles de projection ;
- Du FESPACO : la promotion du film d'animation africain sera assurée par les projections et nous aurons un appui technique (matériel & transport) du FESPACO pour la tenue de nos activités ;
- Des exploitants de salles : nous aurons l'appui des différents exploitants à travers les salles qu'ils mettront à notre disposition pour les projections. Ils nous seront d'un grand appui au cours des séances pour chaque établissement.

➤ Les bénéficiaires indirects

- Le Ministère de la Culture et la Commune : nous demanderons une autorisation pour les projections et un accompagnement en termes de sécurité ;
- Les professionnels du cinéma d'animation et l'association burkinabè du cinéma d'animation contribueront à la promotion et à la communication sur ces actions.

3.7 Le porteur du projet et l'équipe de mise en œuvre

Le FESPACO est le porteur du projet et la mise en œuvre opérationnelle sera faite par l'association ABCA.

L'équipe opérationnelle de mise en œuvre du projet sera composé :

- d'un coordonnateur ;
- d'un assistant administratif et financier ;
- d'une secrétaire.

Et de manière non – permanente, on aura :

- un comité de sélection composé de 5 professionnels ;
- un collège des points focaux composé des représentants des dix établissements sélectionnés ;
- les équipes de supervision et d'animation des projections par binômes (5 binômes).

3.8 Activités à réaliser

Démarrage :

- 1) Mobilisation des ressources stratégiques et des parties prenantes
 - Identification et sélection des parties prenantes institutionnelles, techniques et financières ;
 - Identification et sélection des dix établissements scolaires cibles ;
 - Identification des salles et définition du circuit de projections ;
 - Établissement de la planification opérationnelle ;
 - Désignation d'un coordonnateur ;
 - Confection et validation des documents de présentation et de mise en œuvre opérationnelle du projet ;
 - Création d'un site internet ;
 - Rencontre avec les différents acteurs et présentation du projet : réalisateurs, distributeurs, exploitants de salles de cinéma, responsable du FESPACO, responsables de l'éducation nationale, associations ou festivals de film d'animation.

- 2) Préparation
 - Installation de l'équipe de mise en œuvre ;
 - Mobilisation de la logistique ;
 - Appel et sélection des films d'animation à projeter ;
 - Désignation des points focaux pour chaque établissement ;
 - Confection et réalisation des supports publicitaires ;
 - Communication autour du projet dans les établissements scolaires sélectionnés ;
 - Définition des critères du concours de rédaction ;
 - Campagne de communication sur les réseaux sociaux.

Mise en Œuvre du programme :

- Mobilisation de la logistique de transport ;
- Désignation des membres du jury jeune ;
- Atelier de préparation avec les points focaux et l'équipe de mise en œuvre ;
- Tests et essais de la logistique de projection dans les salles ;
- Projections des films dans le circuit de salles préalablement défini ;
- Mise en œuvre du concours de rédaction ;
- Production de reportages.

Suivi – évaluation :

- Réunion d'évaluation de chaque activité.
- Rédaction et partage des rapports d'activité après chaque événement ;
- Introduction du jury au FESPACO ;

- Enquête de satisfaction auprès des élèves ;
- Rapport sur le taux de fréquentation.

3.9 Les parties prenantes

➤ Les partenaires publics

Les partenaires publics de notre projet sont les suivants :

- Le ministère de la culture des arts et du tourisme ;
- Le ministère de l'enseignement secondaire ;
- La commune de Ouagadougou ;
- La direction générale du cinéma et de l'Audiovisuel est Les partenaires privés ;
- Le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) ;
- Le Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) ;
- Le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF) MPF ;
- Loterie National du Burkina Faso (LONAB) ;
- Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

➤ Les partenaires privés

Nos partenaires privés seront les suivants :

- April Oil ;
- Orange.

➤ Les partenaires internationaux

Nous aurons comme partenaires internationaux :

- OIF à travers le fonds image de la francophonie qui est mise en place en collaboration avec le CIRTEF (Conseil International des Radios et des Télévisions d'Expressions Françaises) ;
- Fonds International de la Diversité Culturelle (FIDC) ;
- Union Européenne (UE) ;
- AFRICALIA ;
- Culture at Work ;
- UNICEF ;
- ACP-UE ;
- Coopération Suisse.

➤ Les partenaires techniques

Au-delà des partenaires financiers, nous aurons aussi les partenaires techniques comme les médias (RTB/RNB, BF1, Faso. Net, Burkina online, Canal + TV5 Monde), les exploitants de salles, le FESPACO, ABCA.

3.10 Cadre logique

Figure 2 Matrice du cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Objectif général	contribuer à la stratégie nationale de développement du cinéma afin de redynamiser la fréquentation des salles de cinéma surtout par le jeune public, par le moyen des films d'animation.	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de fréquentation des salles de cinéma - Fréquence de projection de films dans les salles de cinéma 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activité - Registre de salle de cinéma - Statistique annuelle de la DGCA 	Adhésion des acteurs L'intérêt de la population au cinéma africain
OS 1	Créer un circuit de projections d'une durée de 9 mois avant le festival	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projections de films - Nombre de bénéficiaires impliqués 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activité - Fiche d'évaluation de la satisfaction 	Que les cibles adhèrent au projet et prennent part aux séances de projection
OS 2	Mettre en valeur le cinéma d'animation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de films d'animation projetée - Nombre de cinéphiles du cinéma d'animation africain 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des salles de cinéma - Rapport d'enquête auprès des cinéphiles 	Engouement des cinéphiles Motivation des réalisateurs Implication des salles de cinéma
OS 3	Mettre en place un jury jeune public sur la base des films du circuit	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du jury - Niveau d'implication du jury jeune au FESPACO 	<ul style="list-style-type: none"> - Procès-verbal sanctionnant la compétition de sélection du jury 	Participation des jeunes à la compétition
OS 4	Mettre en place une stratégie de valorisation des professionnels du film d'animation africain lors du MICA.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets de valorisation - Nombre de films d'animation promue 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activité des projets - Statistique de la DGCA 	Accessibilité des films d'animation pour la population

		- Fréquence de diffusion des films d'animation par les salles de cinéma et autre		Promotion des films d'animation par les partenaires médias
OS 5	Entretenir la cinéphilie et susciter une participation effective du public burkinabè aux activités du FESPACO	- Taux de participation du public burkinabè aux activités FESPACO - Taux de fréquentation des salles de cinéma par les burkinabè	- Rapport du FESPACO - Statistique de la DGCA	Motivation De la population burkinabè Engagement des exploitants des salles de cinéma
Résultats	Une majorité des cinéphiles participant aux activités du FESPACO est Burkinabè	- Taux de cinéophile burkinabè	- Statistique du FESPACO - Rapport du FESPACO	Motivation des cinéphiles burkinabè
	Le cinéma d'animation promu par une consommation en salle	- Taux de films d'animation projeté par les salles de cinéma	- Statistique de la DGCA	Motivation des exploitants
	Les salles de cinéma sont relancées et fréquentées au Burkina Faso	- Taux de fréquentation des salles de cinéma	- Statistique de la DGCA	Motivation du public burkinabè
	Le nombre de films d'animation africain a augmenté	- Nombre de films produits par an	- Rapport de la DGCA - Centre de production audiovisuelle	Engagement et motivation des réalisateurs de films d'animation
		Moyens	Coûts	
Activités	Identification et sélection des parties prenantes institutionnelles, techniques et financières	Equipe de projet, salle de cinéma, spots publicitaires, moyen de transport, réalisateur matériel technique		Réalisateur disponibles Élèves motivés et disponible Partenaire engagé et nous soutenons
	Identification et sélection des dix établissements scolaires cibles			
	Identification des salles et définition du circuit de projections			
	Établissement de la planification opérationnelle			

	Désignation d'un coordonnateur			
	Confection et validation des documents de présentation et de mise en œuvre opérationnelle du projet		93 005 000 FCFA	
	Création d'un site internet			
	Installation de l'équipe de mise en œuvre			
	Mobilisation de la logistique			
	Appel et sélection des films d'animation à projeter			
	Désignation des points focaux pour chaque établissement			
	Confection et réalisation des supports publicitaires			
	Communication autour du projet dans les établissements scolaires sélectionnés.			
	Définition des critères du concours de rédaction			
	Campagne de communication sur les réseaux sociaux			
	Mobilisation de la logistique de transport			
	Désignation des membres du jury jeune			

Atelier de préparation avec les points focaux et l'équipe de mise en œuvre			
Tests et essais de la logistique de projection dans les salles			
Projections des films dans le circuit de salles préalablement défini			
Mise en œuvre du concours de rédaction			
Production de reportages			
Réunion d'évaluation de chaque activité			
Rédaction et partage des rapports d'activité après chaque événement			
Introduction du jury au FESPACO			
Enquête de satisfaction auprès des élèves			
Rapport sur le taux de fréquentation			

3.11 Budget du projet

Tableau 4 Budget année pilote « Ani Ciné »

Dépenses	Année pilote					
	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en F CFA)	Coût unitaire (en euros)	Coûts (en FCFA)	Coûts (en euros)
1. Ressources humaines						
1.1 Coordonnateur	Par mois	12	200 000	300	2 400 000	3 600
1.2 Administratifs / Assistants	Par mois	12	150 000	225	1 800 000	2 700
1.3. Secrétaire / comptable	Par mois	12	100 000	150	1 200 000	1 800
1.4 Honoraires comité de sélection	Per diem	20	30 000	45	600 000	900
1.5 Honoraires formateurs atelier	Per intervention	2	50 000	75	100 000	150
1.6 Défraiements équipes technique projections	Per diem	110	15 000	23	1 650 000	2 475
Défraiement encadreurs projections	Per intervention	1 100	5 000	8	5 500 000	8 250
Défraiement comité rédactions	Per diem	40	20 000	30	800 000	1 200
1.6 Défraiements points focaux	Per diem	110	10 000	15	1 100 000	1 650
Sous-total Ressources humaines					15 150 000	22725
2. Equipement, matériel et fournitures						
2.1 Achat groupes électrogènes	Par unité	5	1 000 000	1 500	5 000 000	7500
2.2 acquisition d'ordinateur portable	par unité	4	550 000	825	2 200 000	3300
2.3 acquisition de disque dur externe (1 TO)	par unité	7	55 000	83	385 000	577,5
2.4 acquisition d'un banc de montage non - linéaire	par unité	1	1 500 000	2 250	1 500 000	2250
2.5 acquisition d'un véhicule de coordination	par unité	1	10 000 000	15 000	10 000 000	15000
2.6 Acquisition d'un kit de prises d'images et de son	Par unité	1	1 000 000	1 500	1 000 000	1500
Sous-total Matériel et fournitures					20 085 000	30127,5
						0

3. Bureau local				0	0	0
3.1 Provision carburant groupe électrogène	Par mois	10	50 000	75	500 000	750
3.2 Location de bureaux	Par mois	11	100 000	150	1 100 000	1650
3.3 Consommables - Fournitures de bureau	Par mois	11	500 000	750	5 500 000	8250
3.4 Autres services (tél/fax, électricité/internet, maintenance)	Par mois	11	250 000	375	2 750 000	4125
3.5 Courrier poste-colis_ timbres	Par mois	11	100 000	150	1 100 000	1650
						0
Sous-total Bureau local					10 950 000	16 425
						-
4. Voyages						-
4.1. Trajets locaux coordination	Par mois	11	300 000	450	3 300 000	4 950
4.2. Trajets locaux écoles	Par projection	100	75 000	113	7 500 000	11 250
5. Etudes, recherche						-
5.1 Frais enquête satisfaction élèves	Par activité	10	50 000	75	500 000	750
5.2 Frais enquête fréquentation salles	Par activité	2	1 000 000	1 500		
						-
6. Autres frais / services						-
6.1 Frais de création et gestion site internet et réseaux sociaux	Forfait	1	1 000 000	1 500	1 000 000	1 500
6.2 Frais de production	Par reportage	15	50 000	75	750 000	1 125
6.3 Droits de diffusion	par film	10	500 000	750	5 000 000	7 500
6.4 Assurances	Forfait	1	1 300 000	1 950	1 300 000	1 950
6.5 Location salles de cinéma	Par projection	50	200 000	300	10 000 000	15 000
6.6 Collations	Par projection	10 000	200	0	2 000 000	3 000
						-
7. Actions de visibilité						-
7.1 Confection tenues équipe	Par unité	25	50 000	75	1 250 000	1 875
7.2 confection cartes de membres	Par unité	1 100	150	0	165 000	248
7.3 confection dépliants	Par unité	3 000	200	0	600 000	900
7.4 conception charte graphique	Par unité	1	500 000	750	500 000	750

7.5 confection t-shirts	Par unité	1 500	1 500	2	2 250 000	3 375
7.6 confection banderoles	Par unité	8	50 000	75	400 000	600
7.7 confection autocollants	Par unité	500	200	0	100 000	150
7.8 confection cartes postales	Par unité	1 500	200	0	300 000	450
7.9 conception / diffusion spots radio	Par unité	15	50 000	75	750 000	1 125
7.10 frais d'organisation conférence de presse	Par évènement	2	300 000	450	600 000	900
7.11 confection trophées	par pièce	2	50 000	75	100 000	150
Sous-total autres coûts et services					38 365 000	57 548
Sous-total coûts directs de l'action					84 550 000	126 825
Provision pour imprévus			8 455 000	12 683	8 455 000	12 683
				0	0	-
Total des Coûts					93 005 000	139 508

3.12 Stratégie de communication

Pour la réalisation de notre projet, il nous faut mettre en place une stratégie de communication afin de pouvoir communiquer autour de l'activité pour toucher les différents partenaires et le public. Nous mettrons en place une stratégie pour le circuit de film d'animation qui va intéresser le public jeune et qui peut entraîner un intérêt auprès des parents. Il s'agira principalement par les canaux diffusion telle que la télévision, radio et aussi les médias sociaux afin de toucher les élèves et la population de Ouagadougou.



3.13 Chronogramme du projet

Tableau 5 Chronogramme de réalisation des activités de l'année pilote

Activités		Période (Avril 2020 - Mars 2021)											
		S1						S2					
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
Démarrage	Identification et sélection des parties prenantes institutionnelles, techniques et financières												
	Identification et sélection des dix établissements scolaires cibles												
	Identification des salles et définition du circuit de salles partenaires												
	Etablissement de la planification opérationnelle												
	Désignation d'un coordonnateur												
	Confection et validation des documents de présentation et de mise en œuvre opérationnelle du projet												
	Création et validation d'un site web												
	Rencontre avec les différents acteurs et présentation du projet (Réalisateurs, distributeurs, exploitants de salles de cinéma, Responsable du FESPACO, Responsables de l'éducation nationale, associations ou festivals de film d'animation)												
	Identification et mobilisation des prestataires (transport, technique, collations)												

Direction artistique et communication	Installation de l'équipe de mise en œuvre												
	Mobilisation de la logistique												
	Appel et sélection des films d'animation à projeter												
	Désignation des points focaux pour chaque établissement												
	Confection et réalisation des supports publicitaires												
	Communication autour du projet dans les établissements scolaires sélectionnés.												
	Définition des critères du concours de rédaction												
	Campagne de communication sur les réseaux sociaux												
Mise en Œuvre du programme	Atelier de préparation avec les points focaux et l'équipe de mise en œuvre												
	Désignation des membres du jury jeune												
	Tests et essais de la logistique de projection dans les salles,												
	Projections des films dans le circuit de salles préalablement défini												
	Mise en œuvre du concours de rédaction												
	Délibération du concours de rédactions par le collège des points focaux												
	Réunions et Délibération du jury jeune												
	Délibération du film lauréat par le jury jeune												
	Projection du film lauréat pendant le FESPACO												
	Production de reportages												
Suivi	Réunion d'évaluation de chaque activité												

Rédaction et partage des rapports d'activités après chaque évènement													
Enquête de satisfaction auprès des élèves après chaque projection													
Enquête sur la fréquentation des salles													

3.14 Suivi évaluation du projet

Nous utiliserons des indicateurs comme les différentes actions à mener, le budget, le planning des tâches assignées. Ces différents indicateurs nous permettront d'évaluer l'efficacité et l'évolution du projet.

Après la première édition, nous prendrons en compte toutes les phases du projet dans le suivi. L'évaluation se centrera sur la gestion financière, et des ressources humaines, la stratégie de communication, l'exécution du projet, la participation effective du jeune public scolaire et sur le taux de fréquentation des salles à Ouagadougou.

3.15 Impact du projet

Notre projet de projection de films aux élèves dans les salles de cinéma dans la ville de Ouagadougou aura un impact social, culturel et économique à long terme.

Sur le plan social, le projet permettra de favoriser une cohésion sociale auprès des élèves grâce au moyen « du voir ensemble ».

Du point de vue culturel, il leur permettra de se familiariser avec le fonctionnement du cinéma en créant les habitudes de cinéma.

Au niveau économique, l'augmentation des entrées en salle entraînera celle des recettes au niveau de l'exploitation et aussi l'augmentation de l'économie du cinéma.

Ce projet va contribuer aux différentes stratégies de développement du cinéma au Burkina Faso.

3.16 Perspectives

Le projet « Ani Ciné » vise à mettre en place un réseau de projection de film dans les autres régions du Burkina Faso en vue de permettre à tous les Burkinabè d'acquérir une culture cinématographique. Nous comptons le réaliser dans d'autres pays africains à long terme.

Conclusion

Le cinéma est l'une des filières des industries culturelles qui peut servir au développement de l'Afrique par la culture. Il permet de témoigner des différentes époques et des identités culturelles de nos pays par le biais de l'image et peut contribuer à la cohésion sociale.

Pour son exploitation et ou sa diffusion (cinéma), un festival de cinéma permet de rassembler un public autour des films et leurs auteurs dans un cadre de partage et de convivialité et dans un espace et sur une période donnée à l'exemple du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou.

Parce que de nos jours, l'exploitation cinématographique tend à disparaître dans la plupart des pays africains surtout francophones, nous nous sommes intéressés aux festivals mis en œuvre dans le continent et aux relations du FESPACO avec les publics burkinabè.

Le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision est une vitrine servant d'espace pour la promotion du cinéma africain et un pôle marquant du cinéma au Burkina Faso et un engagement militant du politique depuis sa création.

Nous sommes parties de l'hypothèse selon laquelle la présence de ce grand festival est un facteur stimulant pour susciter la fréquentation des salles de cinéma au Burkina Faso et la culture cinématographique de la population burkinabè grâce aux activités menées pendant et après la biennale.

A la fin de notre recherche, nous retenons que le cinéma est un art qui fait partie des initiatives entreprises dans le secteur culturel au Burkina Faso. Ainsi, pour maintenir une tradition cinématographique, le FESPACO devrait renforcer sa promotion à travers des activités intéressant le public jeune.

Le projet « Ani Ciné » s'inscrit dans la logique de contribuer aux stratégies pouvant contribuer à promouvoir le cinéma auprès du public jeune en proposant des séances de projections de films en salle notamment des films d'animation.

En définitive, le cinéma d'animation est un levier pour élargir le spectre de la production cinématographique en Afrique. Ainsi, les pays africains doivent trouver des dispositifs pour recréer et développer ce loisir cinématographique auprès du public. La promotion du cinéma africain en passant par les projections des films d'animation africains en salles servira donc à redynamiser le cinéma au Burkina Faso qui pourra servir de modèle à d'autres pays.

4 Références bibliographiques

Ouvrages

Barlet, Olivier : *Afrique 50, singularités d'un cinéma pluriel*, coll. « Images plurielles », Paris, 295 Pages

Barlet Olivier : *les cinémas d'Afrique : le regard en question*, coll. « Images plurielles », Paris, 1996, 86 pages.

Barlet, Olivier : *Les cinémas d'Afriques des années 2000, perspectives critiques*, collection « images plurielles », 2012, 439 pages.

Camilleri, Jean-François : *Le Marketing du cinéma, perspectives stratégie*, Paris, 2006, 224 pages.

Creton Laurent : *Économie du cinéma : perspectives stratégiques*, 5^{ème} édition, 2014, 287 pages.

Dupré, Colin : *Le FESPACO, une affaire d'État (s) : 1969-2009*, Paris, 2012, 426 Pages

Ethis, Emmanuel : *Sociologie du cinéma et de ses publics*, « Collection 128 », Paris, 2006, 127 pages

FEPACI : *L'Afrique et le centenaire du cinéma*, Paris, 1995, 412 pages

Fischer, Alex : *Sustainable Projections : Concepts in Film Festival Management. Films Need Festivals, Festivals Need Films*. St. Andrews, 2013, 157 pages.

Forest, Claude, et Caillé Patricia : *Regarder des films en Afriques*, Coll. « Arts du spectacle. Images et sons ». Villeneuve-d'Ascq, 2017, 352 pages.

Miège, Bernard : *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, Nouvelle édition entièrement refondue et augmentée, Coll. « communication en plus ». Grenoble, 2017, 192 pages.

Vieyra, Paulin Soumanou : *Le cinéma africain, des origines à 1973*, Paris, 1975, 444 pages.

Mémoires

ATI, Komi : *apport du cinéma et de l'audiovisuel dans la promotion culturelle au Togo : projet de création d'une cellule mobile de projections de films*, Mémoire de Master en Gestion des Industries Culturelles, Université Senghor, 2013, 56 Pages.

DAO, Makaiza : *Contribution à la dynamisation de l'industrie cinématographique au Burkina Faso : projet d'éducation des élèves à l'image dans la ville de Ouagadougou*, Mémoire de Master en Gestion des Industries Culturelles, Université Senghor, 2013, 56 Pages.

KONKOBO, Hervé : *le rôle de l'État dans le développement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle du Burkina Faso*, Mémoire de fin de cycle en Administration du Cinéma et de l'Audiovisuel, ENAM Ouagadougou, 2016, 66 Pages.

Ragnangnéwindé, Adèle 1^{ère} Jumelle NANEMA : *la gestion des relations publiques au FESPACO*, Mémoire de fin de cycle ENAM, Ouagadougou, 2018, 62 Pages.

TIRA, Léonce, *Quelles approches pour une meilleure gestion du patrimoine cinématographique africain ? Cas de la Cinémathèque Africaine de Ouagadougou*, Mémoire de Master en Gestion du Patrimoine Culturel, Université Senghor, 2015, 62 Pages.

Articles

Alaoui, Abdelmalek. « Le premier public du cinéma africain est africain.pdf ». Latribune.fr, 28 février 2017. <https://afrique.latribune.fr/think-tank/tribunes/2017-02-28/le-premier-public-du-cinema-africain-est-africain.html>.

Barlet, Olivier : « Les Cinémas du Maghreb et leurs publics dans un contexte arabo-africain : conception, perception, réception ». *Africultures* (blog), 27 décembre 2010 : <http://africultures.com/les-cinemas-du-maghreb-et-leurs-publics-dans-un-contexte-arabo-africain-conception-perception-reception-9867/>.

Forest, Claude : « L'industrie du cinéma en Afrique : Introduction thématique », in *Afrique contemporaine* 238, no 2 (2 011) : 59. <https://doi.org/10.3917/afco.238.0059>.

Forest, Claude : « Réflexions méthodologiques sur l'analyse de l'industrie du cinéma africain », in *Afrique contemporaine* 238, no 2 (2 011) : 123. <https://doi.org/10.3917/afco.238.0123>.

« La contribution de six festivals français au développement local », Association IRMA, <http://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/0000-3-2.pdf>.

Lelièvre, Samuel : « Institutions et professionnels de la production des cinémas africains » in *Afrique contemporaine* 238, n° 2 (2 011) : 129. <https://doi.org/10.3917/afco.238.0129>.

Lelièvre, Samuel : « La formation professionnelle, un enjeu stratégique pour les cinémas africains ». *Afrique contemporaine* 238, no 2 (2 011) : 131. <https://doi.org/10.3917/afco.238.0131>.

Lelièvre, Samuel : « Les festivals, acteurs incontournables de la diffusion du cinéma africain ». *Afrique contemporaine* 238, no 2 (2 011) : 126. <https://doi.org/10.3917/afco.238.0126>.

Lelièvre, Samuel : « Modernisme vernaculaire et diversité des modes de production dans le cinéma sud-africain ». *Afrique contemporaine* 238, no 2 (2 011) : 132. <https://doi.org/10.3917/afco.238.0132>.

Scoffier, Axel : « Regard de sociologue sur l'organisation des festivals de cinéma - note de lecture sur Sustainable Projections de Alex Fischer ». Inaglobal, 13 mai 2013. <https://www.inaglobal.fr/cinema/note-de-lecture/alex-fischer/sustainable-projections-concepts-film-festival-management/regard>.

Sharpe, Erin K : « Festivals and Social Change : Intersections of Pleasure and Politics at a Community Music Festival ». *Leisure Sciences* 30, no 3 (2 mai 2008) : 217-34. <https://doi.org/10.1080/01490400802017324>.

Lefebvre-Naré, Frédéric, Barlet, Olivier, Pothin, Lucie et Yameogo Paulin : « Soutenir le cinéma des pays du Sud ». Ministère des Affaires étrangères - France, 2 003.

Tapsoba, Clément. « HISTOIRE DU CINÉMA AFRICAIN - cours ENAM ACAV2 - Ouagadougou », 2 015.

Rapports

Rapport analytique du Burkina Faso, *les indicateurs UNESCO de la culture pour le développement au Burkina Faso*, 2014.

Rapport d'activité, Département Communication et Relations Publiques, 25^e FESPACO, mai 2017

Jeretic, Patricio et Rosant, Lucas, Rapport final, *assistance technique pour l'élaboration du plan stratégique de développement du festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO)*, Ouagadougou, Février 2014.

Sites consultés

<http://fdctbf.org/>, Consulté le 8 février 2019

<https://www.evenement-bf.net/spip.php?Article=495>, Consulté le 9 février 2019

leFaso.net, l'actualité au Burkina Faso» <http://lefaso.net/spip.php?article76187>, Consulté le 22/02/2019

<http://canimaf.org/index.php/fr/festivalcanimaf>, Consulté le 23 février 2019

<http://ffaafestival.com/>, Consulté le 17 février 2019

<https://www.cinergie.be/actualites/images-animation-le-cinema-d-animation-en-afrique-centrale>, Consulté le 17 février 2019

<https://www.iaprp.org/fespaco-2019>, Consulté le 1er mars 2019

https://FESPACO.bf/blog/nouvel_organigramme_FESPACO/, Consulté le 9 février 2019

http://takamtikou.bnf.fr/vie_du_livre/2016-03-16/les-dessins-anim-s-gyptiens-des-dbut-prometteurs-aux-d-fis-actuels, Consulté le 17 février 2019

<http://abcaburkina.org/>. Africanews, Consulté le 18 février 2019

<https://fr.wikipedia.org>, Consulté le 19 février 2019

https://www.manege-reims.eu/media/reims/20-histoire_cin_ma_animation.pdf, Consulté le 12 février 2019

<https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/burkina-faso>.

<https://www.commentfaireunfilm.com/le-plan-de-financement/>.

<https://www.inaglobal.fr/cinema/article/cinema-malgache-la-renaissance-passe-par-l-animation-8197>.

<https://www.inaglobal.fr/cinema/note-de-lecture/alex-fischer/sustainable-projections-concepts-film-festival-management/regard>

<http://africultures.com/produire-les-films-du-sud-avec-des-fonds-europeens-7675/>

https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Histoire_du_cin%C3%A9ma_d%27animation&oldid=156504863.

<http://africultures.com/le-cinema-au-burkina-faso-7-12075/>

http://www.francefestivals.com/fichier/p_download/1372/download_fichier_fr_lespublics.synthese.generale.pdf

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10276>, Consulté le 11 février 2019

<http://fr.africanews.com/2016/12/27/le-cinema-d-animation-se-fraye-un-chemin-sur-le-continent/> // 8 février 2019

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/BF/indicateurs-et-conjoncture>, Consulté le 8 février 2019

5 Liste des illustrations

Figure 1	Carte du Burkina Faso	4
Figure 2	Organigramme actuel de l'institution FESPACO	26
Figure 3	Matrice du cadre logique	45

6 Liste des tableaux

Tableau 1	Partenaires techniques et financiers.....	30
Tableau 2	Studio de productions en Afrique 2 015	36
Tableau 3	Environnement interne et externe du projet.....	40
Tableau 4	Budget année pilote « Ani Ciné »	49
Tableau 5	Chronogramme de réalisation des activités de l'année pilote.....	53

7 Annexes

Annexe I :

GUIDE D'ENTRETIEN SEMI - DIRECTIF

A L'INTENTION DES DIRECTEURS ET CHEFS D'INSTITUTIONS
LES RELATIONS DU FESPACO AVEC SES PUBLICS BURKINABE
FLORENCE TIKILAWÉ ASSIDOU

➤ Introduction : présentations

1 – QUELS SONT LES PUBLICS DU FESPACO ?

- Comment sont – ils constitués ?
- Quelles relations entretient le festival avec ses publics ?
- Peut – on parler de stratégies de relations ?

2 – QUEL RÔLE JOUE LE FESPACO DANS LE PAYSAGE CINÉMATOGRAPHIQUE ? :

- Du Burkina Faso
- De l'Afrique
- Au niveau Global ?
- Peut – on parler de « fonction » du FESPACO dans le paysage cinématographique ?
- Comment ces rôles et fonctions sont perceptibles ?
- Quels sont selon vous les principaux acquis de ce festival ?

3 – ANALYSE FFOM : QUELS SONT SELON VOUS :

- Les forces du Fespaco
- Les faiblesses du Fespaco
- Les opportunités du Fespaco
- Les menaces du Fespaco

4 – EXISTE-T-IL UNE RELATION ENTRE LE FESPACO ET L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE AU BURKINA ?

- Quelle est la situation de l'exploitation et la distribution en général ?
- Existe t – il pour l'exploitation des faits particuliers imputables au Fespaco ?
- Quelle est la situation des salles (infrastructures) en particulier ?

5 - VOTRE DERNIER MOT ?

Annexe 2

DONNEES CHIFFREES EN PRODUCTION, PROJECTION ET ENTREES EN SALLE

ANNEES	EFFECTIFS	BURKINABE
Nombre de films produits		
2015	-	15
2016	-	32
2017	-	44
Nombre de projections de films		
2015	180	130
2016	425	356
2017	761	619
Entrées en salle		
2015	-	86. 021
2016	-	96. 582
2017	-	104. 501

Annexe 3 : Liste des projets financés par le FDCT en 2018 dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel

- **Prêt ordinaire**

Projet	Structure	Responsable	Montant accordé
Projet de renforcement des capacités opérationnelles des films de YONA	Les films de YONA	GNANOU Maboudou	50 000 000
Le trône	Bila productions	Tahirou Tasséré Ouédraogo	50 000 000

- **Avance sur recettes**

Projet	Structure	Responsable	Montant accordé
Finition du film intitulé «le bonnet de Modibo»	Les films du Dromadaire	Boubakar DIALLO	5 000 000
«Conception et production de 12 spots TV de sensibilisation sur la sécurité routière au profit de l'ONASER»	KIDOUNGO Films	Isidore Marie Alphonse KABORE	5 000 000
production et la diffusion d'un film documentaire sur les infrastructures réalisées dans le cadre du 11 décembre	PARABOLE –Burkina SARL	Jean Constant KABORE	4 000 000

-**Subvention**

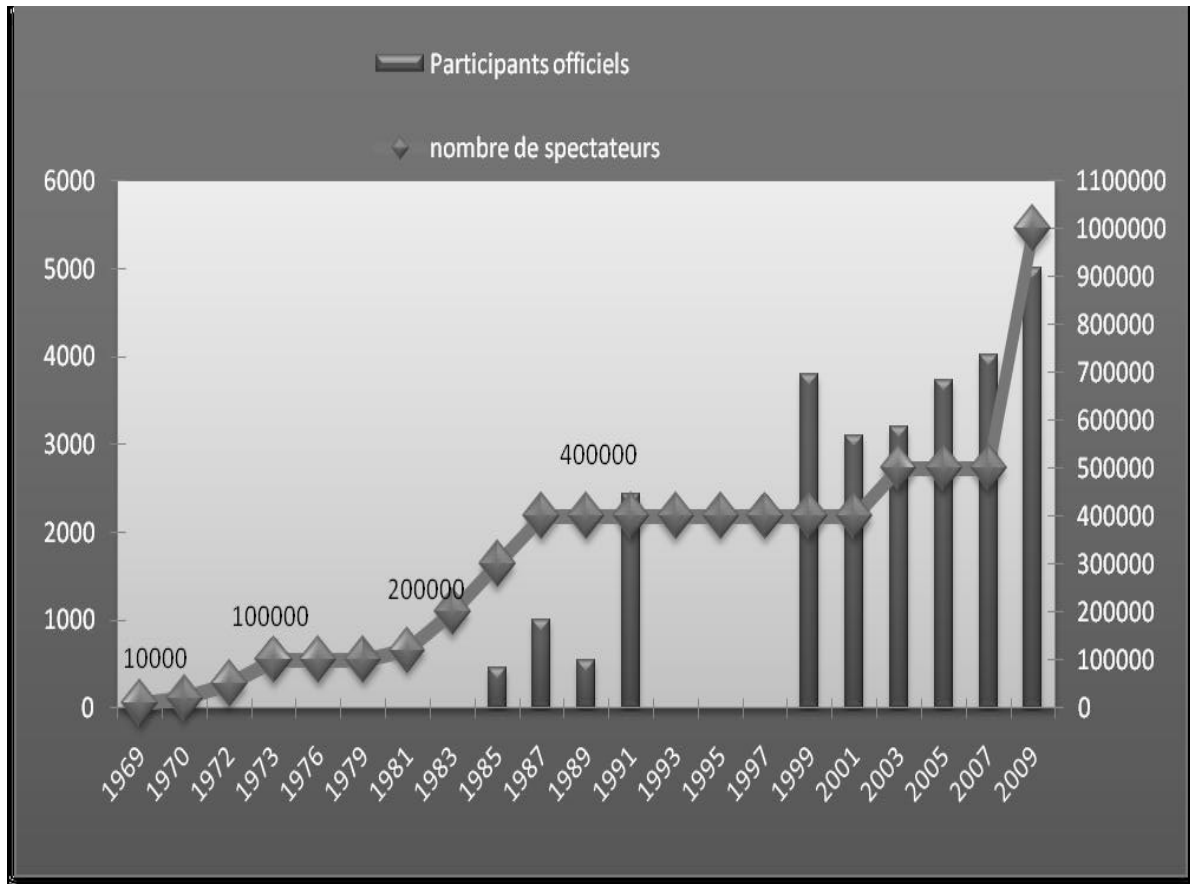
Projet	Structure	Structure	Montant accordé
Projet de développement du marché du film d'animation burkinabé "tour anime Faso 2"	Association burkinabé du cinéma d'animation (ABCA)	Serge Dimitri Pitroipa	9 100 000
Ecrire au féminin	Association Taafé Vision	Ouédraogo/ Bancé Azaratou	8 965 000

Annexe 4 : Salles de cinéma réquisitionnées pour les projections pendant le FESPACO à Ouagadougou

N°	Salles de cinéma	Statuts juridiques	Capacité	Exploitation/ Gestionnaires	Équipements Fonctionnels	Fonctionnalité
1	Ciné Burkina (couverte)	Public/Caisse nationale de sécurité sociale	550 places	KABORE Frank Alain 70 75 28 52	Projecteur 35 mn Projecteur Vidéo Lecteur DVD Son dolby	Oui
2	Ciné Neerwaya (couverte)	Privée/groupe Neerwaya	1250 places	Rodrigue KABORE 70 75 28 52	Projecteur 35 mn Projecteur Vidéo Lecteur DVD Son dolby	Oui
3	Salle Koamba Lankoandé (couverte)	Public/Ministère de la culture et du tourisme/CENASA	600 places	-	Projecteur Vidéo Lecteur DVD	Oui
4	Salle Jean Pierre Guingane (couverte)	Publique/commune de Ouagadougou	1200 places	Rodrigue KABORE 70 75 28 52	Projecteur Vidéo Lecteur DVD	Oui
5	Canal Olympia Ouaga 2000	Privée	300 places	BADIEL Lassané 76644349	Projecteur Vidéo Lecteur DVD	Oui
6	Salle CBC (ouverte)	Public	650 places		-	
7	Institut Français petite salle	Privée	650 places		Projecteur 35 mn Projecteur Vidéo Lecteur DVD Son dolby	
8	Institut Français grande salle	Privée	1200 places		Projecteur 35 mn Projecteur Vidéo Lecteur DVD Son dolby	

Source : DGCA – Programme d'activités 2012

Annexe 5 : Évolution de la participation au Fespaco



Source : Colin Dupré, 2012

Annexe 6 : le Comité National d'Organisation du FESPACO 2019

**MINISTERE DE LA CULTURE
DES ARTS ET DU TOURISME**
SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

Arrêté N°2018 _____/MCAT/SG
Portant création, attributions et composition du Comité National
d'Organisation de la 26^{ème} édition du Festival Panafricain du
Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO 2019).

LE MINISTRE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du
Gouvernement du Burkina Faso ;

Vu le décret n° 2016-006/PRES/PM/SGG-CM du 08 février 2016 portant attributions des
membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2016-027/PRES/PM/SGG-CM du 23 février 2016 portant organisation-type
des départements ministériels ;

Vu le décret N°2016-436/PRES /PM/MCAT du 31 mai 2016 portant organisation du
Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme ;

Vu la loi N°010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories
d'établissements publics ;

Vu la loi N° 039/98/AN du 30 juillet 1998 portant statuts des Etablissements Publics
à caractère Administratif ;

Vu le décret N° 99-051/PRES/PM/MEF du 05 mars 1999 portant statut général des
Etablissements Publics de l'Etat à caractère Administratif et ensemble ses
modificatifs ;

Vu le Décret N° 80-276/PRES/INFO du 27 août 1980 portant création du
FESPACO ;

Vu le décret N° 99-083/PRES/PM/MCC du 06 avril 1999 portant érection du
FESPACO en Etablissement Public à caractère Administratif ;

Vu le décret N° 99-084/PRES/PM/MCC du 06 avril 1999 portant approbation des
statuts du FESPACO ;

Sur proposition du Secrétaire Général du Ministère de la Culture, des Arts et du
Tourisme ;

ARRETE :



Article 1 : Il est créé un Comité National d'Organisation (C.N.O.) de la 28^{ème} édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), qui se tiendra du 23 février au 02 mars 2019 sous le thème : « Confronter notre mémoire et forger l'avenir d'un cinéma panafricain dans son essence, son économie et sa diversité ».

Article 2 : Le Comité National d'Organisation (C.N.O.) a pour mission l'organisation pratique de la 28^{ème} édition du FESPACO.

Article 3 : Le Comité National d'Organisation (C.N.O.) est composé comme suit :

A- COORDINATION

- M. Yacouba TRAORE/Journaliste : *Président du Comité National d'Organisation ;*
- M. Jean Paul KOUDOUGOU/Secrétaire Général du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme : *Président de la cellule coordination ;*
- M. Soulémane OUEDRAOGO/Président du Conseil d'Administration du FESPACO : *Vice-président de la cellule coordination ;*
- M. Ardiouma SOMA/Délégué Général du FESPACO : *Coordinateur des commissions ;*

• **Membres de la cellule coordination :**

01. M. Jean-Yves NANA/FESPACO : *Délégué artistique/FESPACO ;*
02. Représentant de l'Union Nationale des Cinéastes du Burkina (UNCB) : *Conseiller coordinateur des questions de relations avec les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel ;*
03. M. Dramane KONATE Conseiller technique MCAT : *Conseiller coordinateur des questions culturelles et touristiques ;*
04. Représentant de Fédération des Organisations Patronales du Tourisme et de l'Hôtellerie (FOPATH) : *Conseiller coordinateur des questions de séjours ;*
05. Représentant de l'Etat-major général des Armées : *Conseiller coordinateur des questions de cérémonies officielles d'ouverture et de clôture, Ministère de la Défense ;*
06. Représentant de la Mairie centrale de Ouagadougou : *Conseiller coordinateur des questions d'aménagements et d'embellissements, Mairie centrale de Ouagadougou ;*
07. M. Louis Oulon OUEZZIN/Journaliste : *Conseiller coordinateur des questions des rencontres professionnelles ;*
08. M. Guy Désiré YAMEOGO : *Conseiller coordinateur des questions de prix spéciaux et de l'espace junior, FESPACO ;*



09. M. Sankar Armel HIEN : Conseiller coordinateur des questions de programmes officiels, DGCA/MCAT ;
10. M. Mamadou TRAORE : Conseiller coordinateur des questions informatiques, FESPACO ;
11. Mme Amina TRAORE : Conseiller coordinatrice des questions de relations publiques, FESPACO.

▪ **SECRETARIAT DU COMITE NATIONAL D'ORGANISATION :**

Mme ZERBO R. Adèle/ FESPACO : Assistante de la coordination.

B- PRESIDENTS DE COMMISSIONS

01. Mme Suzanne KOUROUMA/FESPACO : Directrice du MICA ;
02. Mme Lucie TIENDREBEOGO/FESPACO : Accréditations et relations publiques
03. Représentant de la direction générale du protocole d'Etat/ MAEC : Protocole
Protocole/MCAT, : Vice président
04. Représentant du Ministère de la sécurité : Sécurité ;
05. M. Hamadou SONDE/FESPACO : Jurys officiels ;
M. Issa OUEDRAOGO/Comédien : Vice président ;
06. M. Brice OUEDRAOGO/MCAT : Prix spéciaux ;
07. M. Gervais HIEN/FESPACO : Communication et Publications ;
M. Cyr Payim OUEDRAOGO : Vice président ;
08. M. Oumarou COMPAORE/ DAF-FESPACO : Finances et comptabilité ;
Représentant DAF/MCAT : Vice président ;
09. M. Patrice DIALLO/FESPACO : Aménagements et équipements ;
10. M. Placide M. SANOU/FESPACO : Rencontres professionnelles ;
11. M. le représentant de la Direction générale du Parc Automobile de l'Etat:
: Transport ;
12. M. Seydou ZONGO/CENASA-MCAT : Cérémonies et animations culturelles ;
M. Abraham ABASSAGUE/INAFAC-MCAT : Vice président ;
13. M. le Représentant du Ministère de la santé : Santé ;
14. M. François A. Akouabou ADIANAGA/FESPACO : Voyages, accueil et séjour ;
15. Représentant de l'Association des Critiques de Cinéma du Burkina (ASCRI-
B) : : Présentation des films et débats forum ;
16. M. Wilfried S. ZANGO/FESPACO: Partenariats ;



17. M. Représentant de la Fédération Burkinabè des Ciné-clubs (FBCC) : Espace junior ;
18. M. Aboubacar OUANGO/FESPACO : Programmation ;
19. Représentant de la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI) : Programme du cinquantenaire ;
20. M. Clément ZONGO/FESPACO : Directeur du contrôle des marchés publics et des Engagements financiers ;
21. M. Dieudonné OUEDRAOGO/FESPACO : Agent comptable;
22. Mme Irène N. YARO/FESPACO : Personne responsable des marchés.

Article 4 : Le Comité National d'Organisation (C.N.O.) peut faire appel à toute personne physique ou morale susceptible de l'aider dans sa tâche.

Article 5 : L'ensemble des dépenses relatives à l'exécution de la mission du Comité National d'Organisation est imputable au budget de la 26^{ème} édition du FESPACO et du cinquantenaire.

Article 6 : Le président du Comité National d'Organisation du FESPACO 2019 et le Délégué Général du FESPACO sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Article 7 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Ouagadougou, le

Abdoul Karim SANGO

Officier de l'Ordre National,

Ampliations :

- Présidence du Faso /ATCR
- Premier Ministère/ATCR
- Tous Ministères
- Chrono
- Intéressés

